

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 22/02/2023**

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC s'est tenu le 22 février 2023 à 16h00 à l'Etablissement Public Foncier du Doubs, sous la présidence de Monsieur Philippe Alpy.

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs /Jura : - M. DALLAVALLE – Mme GUYEN – Mme LIME-VIELLE (suppléante) - M. MAIRE DU POSET – M. MOLIN - Mme ROGEBOS – M. VIENET (suppléant)

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. FROEHLI – M. GUY – M. LIME – M. MICHAUD – Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY – M. FAIVRE-PIERRET – M. JOUVIN

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (suppléé par Mme LIME-VIELLE) – M. BILLOT (suppléé par M. VIENET) – Mme BRAND – (pouvoir à M. DALLAVALLE) - M. MATOCQ-GRABOT (pouvoir à Mme GUYEN)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme BARTHELET) - M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI)

Communautés de communes : M. FRIGO (pouvoir à M. JOUVIN)

Participaient sans voix délibérative :

Communautés de communes : M. LAURENT – M. RIGAULT

Assistaient également :

Mme COULON Adeline (EPF) – Mme BURGHARDT Sylvie (EPF) – Mme MARQUIS Karine (EPF) – M. Thomas SONET (EPF)

M. REDOUTEY Florent (services de PMA) – Mme CLERMIDY Frédérique (services de PMA) – Mme BAUD Christelle (services de CUGBM) – M. LORENZELLI Guy (Paierie départementale)

Le quorum 22/30 étant atteint, le Conseil peut en conséquence valablement délibérer.

M. ALPY, Président, ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence et en indiquant que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance et adoption du compte-rendu de la séance précédente
2. Etat d'avancement des opérations
3. Intégration nouvelles opérations suite à opportunité
4. Décisions d'acquisitions
5. Rétrocessions
6. Contrats spécifiques
7. Compte de gestion 2022 du budget principal de l'EPF
8. Compte de gestion 2022 du budget annexe OFS
9. Compte administratif 2022 du budget principal de l'EPF
10. Comptes administratifs 2022 du budget annexe OFS
11. Préemption – Droit de Priorité
12. Prolongation convention de portage
13. Extinction de créance – Créance éteinte
14. Point sur le personnel
15. Convention attributaire site "Place d'armes" à Auxonne
16. Liste des marchés EPF
17. Questions diverses

Monsieur Thomas SONET, nouveau collaborateur de l'EPF, se présente aux membres du conseil d'administration.

DELIBERATION N°01– DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Il demande à ce qu'un(e) secrétaire de séance parmi les membres du conseil d'administration présents soit élu(e).
Il indique que le compte-rendu du précédent conseil d'administration du 07 décembre 2022 doit être adopté.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide de désigner M. Jean-Paul MICHAUD, secrétaire de séance et d'adopter le compte-rendu de la séance précédente, à savoir la réunion du conseil d'administration du 07 décembre 2022.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°02 – ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS

L'état d'avancement de ces opérations figure en observation sur le tableau de programmation.

Les opérations ayant connues des modifications effectives depuis le Conseil d'Administration du 7 décembre 2022 figurent ci-après.

A la date de rédaction du présent rapport, l'engagement financier de l'EPF est le suivant :

- montant des décisions d'acquisitions prises par le Conseil d'Administration : **126 940 398 euros** avec prise en compte des décisions de préemption et sans diminution des acquisitions abandonnées à la demande des collectivités,
- montant des actes signés : 111 588 237 euros (au 12/02/23, y compris préemptions).

Il est rappelé que cela s'inscrit dans le cadre des 5 Programmes Pluriannuels d'Intervention de 2007-2009, 2010-2012, 2013-2015, 2016-2020 et 2021-2025 se traduisant aujourd'hui par **403 conventions opérationnelles** signées.

N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
1	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	25	Mairie de Besançon	ZAE LES AUXONS / LGV	Développement économique	0.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
7	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	25	Mairie de Besançon	Caserne VAUBAN	Renouvellement urbain	2 800 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
17	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saone	25	Mairie de Saone	Réserve foncière pour équipements d'intérêt général	Equipements publics	500 000.00 €	03 - En cours de négociation
20	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Audincourt	25	Mairie de Audincourt	Opération gare	Renouvellement urbain	322 000.00 €	05 - En portage
25	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Audincourt	25	Mairie de Audincourt	Zone des Forges	Renouvellement urbain	1 200 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
32	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Grand Charmont	25	Mairie de Grand Charmont	Le Grand Bannot	Habitat, logement social et recomposition urbaine	600 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
33	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Grand Charmont	25	Mairie de Grand Charmont	Le Grand Bouloy	Acquisitions en attente d'affectation	1 600 000.00 €	03 - En cours de négociation
36	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Hérimoncourt	25	Mairie de Hérimoncourt	Urbanisation du secteur "A la Ville"	Renouvellement urbain	500 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
57	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Mamirolle	25	Mairie de Mamirolle	Acquisition de la zone "La Combe sur l'Epine"	Habitat, logement social et recomposition urbaine	700 000.00 €	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
59	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Mouthe	25	Mairie de Mouthe	Acquisitions parcelles AB 71,185,67,66 "Partie de la Place"	Habitat, logement social et recomposition urbaine	422 000.00 €	07 - Rétrocession totale en cours
64	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	25	Mairie de Roullans	ZA ROULLANS	Développement économique	96 000.00 €	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
65	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Baume les Dames	25	Mairie de Baume les Dames	Ilot Saint Vincent	Renouvellement urbain	950 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
68	CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	25	Mairie de Bouclans	ZA BOUCLANS	Développement économique	33 000.00 €	05 - En portage

N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
83	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	25	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Emplacements réservés divers	Equipements publics	500 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
84	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Arbouans	25	Mairie de Arbouans	Secteur SED - terrain pour construction notamment suite à démolition APRR (parcelle AD166)	Renouvellement urbain	3 000 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
86	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Valentigney	VALENTIGNEY MANDEURE - Réaménagement friches industrielles	Développement économique	3 000 000.00 €	05 - En portage
93	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Valentigney	25	Mairie de Valentigney	Redynamisation du centre-ville	Renouvellement urbain	1 500 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
100	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	25	Mairie de L'Isle sur le Doubs	Extension de la ZA Combe Rosiers - l'Isle sur le Doubs	Développement économique	75 000.00 €	03 - En cours de négociation
101	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Médière	25	Mairie de Médière	'A la Cototte" parcelle AA 78 + ruine, en nature de friche	Equipements publics	10 000.00 €	03 - En cours de négociation
108	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Baume les Dames	25	Mairie de Baume les Dames	Concession d'aménagement SEDD	Habitat, logement social et recomposition urbaine	850 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
110	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Grand Charmont	25	Mairie de Grand Charmont	Ilôt Centre-Ville ES CLOTRES	Habitat, logement social et recomposition urbaine	112 000.00 €	05 - En portage
113	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Novillars	25	Mairie de Novillars	Villa Vernoie sur 61 a 90 ca à proximité du centre ancien et 70 a 10 ca de falaise en espace boisé classé	Habitat, logement social et recomposition urbaine	251 000.00 €	05 - En portage
114	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Mathay	ZAC des Hauts de MATHAY	Développement économique	1 700 000.00 €	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
117	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	25	Mairie de Besançon	Opportunités pour le développement de l'agriculture périurbaine, la diversification et la compensation d'emprises économiques	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	300 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
118	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	25	Mairie de Miserey Salines	Réserves foncières liées au développement des haltes ferroviaires	Renouvellement urbain	300 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
119	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Avanne Aveney	25	Mairie de Avanne Aveney	Acquis. Terrain nu - Equipement public - Salle polyvalente	Equipements publics	5 000.00 €	03 - En cours de négociation
120	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	25	Mairie de Besançon	QUARTIER DES VAITES	Habitat, logement social et recomposition urbaine	3 000 000.00 €	05 - En portage
126	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Grand Charmont, Mairie de Nommay, Mairie de Bethoncourt, Mairie de Vieux Charmont, Mairie de Montbéliardot	Liaison Nord	Equipements publics	1 300 000.00 €	03 - En cours de négociation
128	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Voujeaucourt	Aménagement du parc de la Confluence	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	30 000.00 €	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
138	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Glamondans	25	Mairie de Glamondans	Acquis. pour aménagement d'un espace public en vue liaison dernier quartier pavillonnaire avec le centre ancien	Equipements publics	200 000.00 €	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
142	CCPSB - Communauté de Communes du Pays de	Mairie de Belvoir	25	Mairie de Belvoir	Accès château	Equipements publics	0.00€	03 - En cours de négociation

	Sancey-Belleherbe							
N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
148	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Vandoncourt	25	Mairie de Vandoncourt	Zone de 1.2 ha	Habitat, logement social et recomposition urbaine	75 000.00 €	05 - En portage
149	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Montfaucon	25	Mairie de Montfaucon	Aménagement de la zone et création de logements locatifs publics dans le cadre d'une AFU-B131	Habitat, logement social et recomposition urbaine	67 000.00 €	05 - En portage
152	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Vorges les Pins	25	Mairie de Vorges les Pins	Création de logements locatifs sur AB 400 (ancienne ferme)	Equipements publics	80 000.00 €	07 - Rétrocession totale en cours
153	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Chemaudin et Vaux	25	Mairie de Chemaudin et Vaux	Acquisition lieudit "Rougemon" anciennes vignes	Habitat, logement social et recomposition urbaine	120 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
156	CCPSB - Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Chazot	25	Mairie de Chazot	Création ZAD en cours, terrains à prendre dans ZB 28, 52, 56, 57 et 75 pour environ 02 ha 07 a 80 ca pour constitution de réserves foncières pour habitat	Habitat, logement social et recomposition urbaine	150 000.00 €	03 - En cours de négociation
167	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saone	25	Mairie de Saone	Acquisition terrain nu 56 ha 18 a 27 ca - Projet ZAC	Habitat, logement social et recomposition urbaine	927 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
168	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Chauenne	25	Mairie de Chauenne	Acquisition maison + terrain d'aisance non occupés	Habitat, logement social et recomposition urbaine	300 000.00 €	03 - En cours de négociation
172	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	25	Mairie de Montbéliard	Secteur Gambetta/Alliés	Habitat, logement social et recomposition urbaine	264 000.00 €	07 - Rétrocession totale en cours
174	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25		Veille foncière pour permettre le développement de l'agriculture périurbaine	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	0.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
183	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Osselle-Routelle	25	Mairie de Osselle-Routelle	Création de nouvelle mairie, implantation divers serv. Communaux, aménagement centre village	Equipements publics	220 000.00 €	03 - En cours de négociation
184	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Chatillon le Duc	25	Mairie de Chatillon le Duc	Création desserte pour réalisation d'une zone d'habitat	Equipements publics	315 000.00 €	03 - En cours de négociation
185	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Hérimoncourt	25	Mairie de Hérimoncourt	Restructuration et agrandissement du collège des Quatre Terres	Equipements publics	500 000.00 €	07 - Rétrocession totale en cours
188	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Morre	25	Mairie de Morre	Parcelle AC n°16 "rue du Commerce", ancien hôtel-restaurant	Renouvellement urbain	240 000.00 €	07 - Rétrocession totale en cours
189	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Avanne Aveney	25	Mairie de Avanne Aveney	Mise en valeur paysagère	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	0.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
191	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Gouhelans	25	Mairie de Gouhelans	Protection de captage	Espaces agricoles naturels ou de loisirs	0.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
199	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Hérimoncourt	25	Mairie de Hérimoncourt	Urbanisation du secteur "A la Ville" Zone sud	Habitat, logement social et recomposition urbaine	300 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
201	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Mathay	25	Mairie de Mathay	Salle polyvalente et parcours détente	Equipements publics	270 000.00 €	05 - En portage
202	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération, Mairie de Montbéliard, Mairie de Exincourt	Acquisition ZAD (échangeur A36 Gros Pierrons)	Equipements publics	2 500 000.00 €	(Passer à l'état 06) 6-3 - Rétrocession partielle - En cours
204	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de	25	Mairie de	Pôle football	Equipements	0.00€	01 - Attente contact

	Agglomération	Seloncourt		Seloncourt		publics		collectivité (EPF-Collectivité)
N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
207	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Thise	25	Mairie de Thise	Commerce centre village	Développement économique	700 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
210	CFD - Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Dugeon	Mairie de Vaux et Chantegrue	25	Mairie de Vaux et Chantegrue	Elaboration d'un aménagement d'ensemble lieudit "Préjean" parcelle B 278	Habitat, logement social et recomposition urbaine	250 000.00 €	05 - En portage
211	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Baume les Dames	25	Mairie de Baume les Dames	Parcelle AH n° 292- rénovation de l'abbaye et de ses environs	Renouvellement urbain	75 000.00 €	05 - En portage
219	CCM - Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de La Chau (de Gilley) (25)	25	Mairie de La Chau (de Gilley) (25)	Projet d'habitat en zone AU1	Equipements publics	280 000.00 €	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
220	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Sochaux	25	Mairie de Sochaux	Ilôt FERRAND	Habitat, logement social et recomposition urbaine	485 000.00 €	08 - Rétrocedé totalement / Terminé sortie totale
223	CCM - Communauté de Communes de Montbenoit	Mairie de Ville du Pont	25	Mairie de Ville du Pont	Réaménagement du centre bourg proche mairie	Habitat, logement social et recomposition urbaine	300 000.00 €	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
236	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	SYMM - SYNDICAT MIXTE DE MICROPOLIS	25	Mairie de Besançon	Acquisitions foncières Micropolis	Renouvellement urbain	2 000 000.00 €	05 - En portage
242	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	25	Mairie de Besançon	Ilôt Pompier	Renouvellement urbain	3 000 000.00 €	05 - En portage
261	CFD - Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Dugeon	Mairie de Frasne	25	Mairie de Frasne	Acquisition ancien restaurant centre-ville	Renouvellement urbain	92 000.00 €	07 - Rétrocession totale en cours
268	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Besançon	25	Mairie de Besançon	Réserve foncière rue de Dole	Renouvellement urbain	800 000.00 €	05 - En portage
280	CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Lods	25	Mairie de Lods	Acquisitions parcelles pour habitat, lieudits "Betrue" et "Rappe du Bas"	Habitat, logement social et recomposition urbaine	25 000.00 €	03 - En cours de négociation
301	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Mancenans	25	Mairie de Mancenans	Réalisation parking + logements à proximité du centre bourg	Habitat, logement social et recomposition urbaine	200 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
304	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Mesandans	25	Mairie de Mesandans	Réserve foncière pour habitat	Habitat, logement social et recomposition urbaine	160 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
331	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Baume les Dames	25	Mairie de Baume les Dames	Projet brasserie et habitat	Renouvellement urbain	150 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
342	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Baume les Dames	25	Mairie de Baume les Dames	Hôtel-Restaurant de la gare	Renouvellement urbain	190 000.00 €	05 - En portage
351	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Les Auxons	25	Mairie de Les Auxons	Projet habitat secteur Château	Habitat, logement social et recomposition urbaine	200 000.00 €	05 - En portage
386	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Baume les Dames	25	Mairie de Baume les Dames	Tiers-lieu Necchie	Développement économique	800 000.00 €	03 - En cours de négociation
388	CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Maiche	25	Mairie de Maiche	Acquisition ancienne menuiserie	Renouvellement urbain	230 000.00 €	05 - En portage
400	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Fontain	25	Mairie de Fontain	Maintien petit commerce centre village	Développement économique	260 000.00 €	05 - En portage
401	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Valentigney	25	Mairie de Valentigney	Redynamisation du centre-ville : Phase 2	Renouvellement urbain	1 500 000.00 €	03 - En cours de négociation
465	CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Etueffont	90	Mairie de Etueffont	Acquisition ancien domaine APF	Renouvellement urbain	900 000.00 €	(Passer à l'état 06) 6-3 - Rétrocession partielle - En cours
471	Mairie de Auxonne	Mairie de Auxonne	21	Mairie de Auxonne	Ilôt Place d'Armes	Renouvellement urbain	2 000 000.00 €	05 - En portage
485	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Montbéliard	25	Mairie de Montbéliard	Propriété rue Flamand	Renouvellement urbain	215 000.00 €	05 - En portage

N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
499	CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maïche	Mairie de Saint Hippolyte	25	Mairie de Saint Hippolyte	Cabinet médical	Equipements publics	90 000.00 €	05 - En portage
550	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Oye et Pallet	25	Mairie de Oye et Pallet	Implantation du cabinet médical existant et services à la personne	Equipements publics	800 000.00 €	05 - En portage
577	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoï	Mairie de Osse	25	Mairie de Osse	Ancienne ferme rue de la liberté	Habitat, logement social et reconstitution urbaine	290 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
583	CCVM - Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Montlebon	25	Mairie de Montlebon	Propriété lieudit la Sablière	Renouvellement urbain	850 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
663	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Blamont	25	Mairie de Blamont	Parking, atelier communal, implantation d'une salle de sport pour le collège de Blamont	Equipements publics	700 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
688	CCA800 - Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Sombacour	25	Mairie de Sombacour	Développement d'une zone de sécurité	Equipements publics	300 000.00 €	06 - Rétrocedé partiellement
712	CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Les Monts Ronds	25	Mairie de Les Monts Ronds	Requalification du centre du village	Renouvellement urbain	100 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
720	CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maïche	Mairie de Maïche	25	Mairie de Maïche	Achat d'un bâtiment pour démolition et création d'un parking public	Equipements publics	300 000.00 €	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
731	CCPD - Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Tart	21	Mairie de Tart	Aménagement d'un nouveau quartier au centre du village de Tart le Haut	Habitat	200 000.00 €	03 - En cours de négociation
767	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Pirey	25	Mairie de Pirey	Création d'un complexe sportif et d'une zone d'habitat - Entrée Est	Renouvellement urbain	600 000.00 €	03 - En cours de négociation
768	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Rancenay	25	Mairie de Rancenay	Création d'un complexe communal	Equipements publics	100 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
773	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Bart	25	Mairie de Bart	Création d'un pôle médical et commercial	Développement économique	1 000 000.00 €	05 - En portage
774	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Exincourt	25	Mairie de Exincourt	Création d'un cœur de ville	Renouvellement urbain	1 500 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
803	CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Etueffont	90	Mairie de Etueffont	Ancien site Pistolet	Renouvellement urbain	500 000.00 €	03 - En cours de négociation
816	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Montfaucon	25	Mairie de Montfaucon	Aménagement entrée de village	Equipements publics	100 000.00 €	03 - En cours de négociation
823	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Bonnay-Saint-Ythaire	71		Maison Demoron	Habitat	175 000.00 €	05 - En portage
825	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Jougne	25	Mairie de Jougne	Acquisition bâtiments anciennes douanes	Habitat	950 000.00 €	10 - Terminé - Opération traitée sans portage
828	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	25	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	Acquisition logement Champs Magny	Habitat	110 000.00 €	03 - En cours de négociation
836	CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	89	Mairie de Châtel-Censoir	Ancienne agence du Crédit Agricole	Développement économique	25 000.00 €	(Passer à l'état 03) 3-2 - En cours - Promesses de vente recueillies pour partie
841	CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maïche	Mairie de Montécheroux	25	Mairie de Montécheroux	Création d'un foyer résidence	Habitat	200 000.00 €	(Passer à l'état 03) 3-3 - Promesses de vente obtenues - A valider par le CA
846	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Nommay	25	Mairie de Nommay	Urbanisation du centre du village	Renouvellement urbain	150 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
847	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Nommay	25	Mairie de Nommay	Agrandissement du cimetière	Equipements publics	50 000.00 €	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)

N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
848	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Valentigney, Mairie de Mandeure	Réaménagement friches industrielles - Rives du Doubs - phase 2	Renouvellement urbain	2 000 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
849	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Bavans, Mairie de Lougres	Acquisitions foncières - piste cyclable	Equipements publics	20 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
851	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Bonnay-Saint-Ythaire	71		Réhabilitation d'un bâtiment	Equipements publics	100 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
852	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Bonnay-Saint-Ythaire	71		Acquisition d'un bâtiment pour création d'ateliers municipaux	Equipements publics	50 000.00€	03 - En cours de négociation
855	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Baume les Dames	25	Mairie de Baume les Dames	Projet immobilier (commerces)	Développement économique	200 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
858	CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Bolandoz	25	Mairie de Bolandoz	Création de 2 parcelles viabilisées au coeur du village	Habitat	50 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
862	CCPSB - Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe	Mairie de Rosières sur Barbèche	25	Mairie de Rosières sur Barbèche	Protection captage	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	5 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
864	CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Rougemont-le-Château	90	Mairie de Rougemont-le-Château	Reconversion de la friche industrielle	Renouvellement urbain	300 000.00€	03 - En cours de négociation
867	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Remoray Boujeons	25	Mairie de Remoray Boujeons	Achat d'une parcelle privée en vue de construire un collectif à but social	Habitat	300 000.00€	03 - En cours de négociation
868	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Saint Point Lac	25	Mairie de Saint Point Lac	Création salle communale et logements	Renouvellement urbain	500 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
873	CCPL - Communauté de Communes du Pays de Lure	Mairie de Le Val-de-Gouhenans	70	Mairie de Le Val-de-Gouhenans	Acquisition de parcelles rue du Messager - Phase 2	Habitat	120 000.00€	05 - En portage
879	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Venise	25	Mairie de Venise	Acquisition d'une ancienne ferme au coeur du village	Renouvellement urbain	100 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
880	CCA800 - Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Sombacour	25	Mairie de Sombacour	Constitution d'une réserve en vue de l'extension d'équipements	Equipements publics	25 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
881	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Arinthod	39	Mairie de Arinthod	Revitalisation centre bourg	Renouvellement urbain	320 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
883	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Mesnois	39	Mairie de Mesnois	Achat d'une ancienne ferme pour aménagement d'appartements	Habitat	200 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
885	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Vaux-lès-Saint-Claude	39	Mairie de Vaux-lès-Saint-Claude	Création d'un lotissement	Habitat	100 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
903	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	89	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Acquisition de terrains à construire	Habitat	130 000.00€	03 - En cours de négociation
914	CCVM - Communauté de Communes du Val de Morteau	Mairie de Les Fins	25	Mairie de Les Fins	Acquisition propriété Dubourgeois	Développement économique	400 000.00€	05 - En portage
915	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Vandoncourt	25	Mairie de Vandoncourt	Projet habitat "Les Prés sous la Ville" - Phase 2	Habitat	165 000.00€	04 - En portage pour partie / En cours de négociation
916	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Perreuil	71	Mairie de Perreuil	Aménagement urbain	Equipements publics	65 000.00€	03 - En cours de négociation
917	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Jougne	25	Mairie de Jougne	Acquisition d'un bar-restaurant	Développement économique	380 000.00€	05 - En portage
918	CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Chenecey Buillon	25	Mairie de Chenecey Buillon	Création d'un tiers-lieu	Renouvellement urbain	200 000.00€	03 - En cours de négociation
919	CCPD - Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Thorey-en-Plaine	21	Mairie de Thorey-en-Plaine	Acquisition d'un bien immobilier - aménagement d'un équipement public	Equipements publics	200 000.00€	03 - En cours de négociation

N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
920	CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Quarré-les-Tombes	89	Mairie de Quarré-les-Tombes	Création d'un pôle médical et d'un accueil touristique	Equipements publics	350 000.00€	(Passer à l'état 03) 3-2 - En cours - Promesses de vente recueillies pour partie
926	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Sochaux	25	Mairie de Sochaux	Maîtrise foncière d'un site stratégique en entrée de ville	Développement économique	315 000.00€	05 - En portage
937	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Ecole Valentin	25	Mairie de Ecole Valentin	Maîtrise foncière d'un secteur stratégique entre la rue du Vallon et la rue de Prairie	Renouvellement urbain	220 000.00€	10 - Terminé - Opération traitée sans portage
940	CCPD - Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Fauverney	21	Mairie de Fauverney	Création d'un nouveau lotissement	Habitat	700 000.00€	03 - En cours de négociation
941	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Courcelles les Montbéliard	25	Mairie de Courcelles les Montbéliard	Aménagement du carrefour d'accès à l'école maternelle et au stade	Equipements publics	200 000.00€	10 - Terminé - Opération traitée sans portage
944	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Perreuil	71	Mairie de Perreuil	Acquisition de terrain jouxtant l'école	Equipements publics	50 000.00€	03 - En cours de négociation
946	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Fourgs	25	Mairie de Les Fourgs	Acquisition de la "maison rose" au cœur du village	Développement économique	350 000.00€	03 - En cours de négociation
952	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Monéteau	89	Mairie de Monéteau	Acquisition d'un bâtiment vocation commerciale - implantation d'une cantine scolaire et d'un centre périscolaire	Equipements publics	1 380 000.00€	(Passer à l'état 03) 3-3 - Promesses de vente obtenues - A valider par le CA
953	CCRC - Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Mairie de Ronchamp	70	Mairie de Ronchamp	Projet d'habitat inclusif rue d'Amont	Renouvellement urbain	175 000.00€	03 - En cours de négociation
955	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Seloncourt	25	Mairie de Seloncourt	Projet d'habitat social	Habitat	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
956	CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	CD 90 - Conseil Départemental 90	90	Mairie de Lepuix	Acquisition d'un hôtel restaurant à Lepuix	Développement économique	500 000.00€	03 - En cours de négociation
957	CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maiche	Mairie de Chamesol	25	Mairie de Chamesol	Création de parcelles à bâtir	Renouvellement urbain	100 000.00€	03 - En cours de négociation
958	CCRC - Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Mairie de Frédéric-Fontaine	70	Mairie de Frédéric-Fontaine	Création de maison senior	Renouvellement urbain	20 000.00€	03 - En cours de négociation
959	Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	58	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	Création de nouveaux lotissements	Habitat	300 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
960	Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	58	Mairie de Saint-Benin-d'Azy	Agrandissement de l'école primaire	Equipements publics	200 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
961	Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais	Mairie de Saint-Saulge	58	Mairie de Saint-Saulge	Carrefour RD 34/RD 38 et projet rue du Champ de Foire	Equipements publics	100 000.00€	03 - En cours de négociation
962	Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais	Mairie de Saint-Saulge	58	Mairie de Saint-Saulge	Création d'une dent creuse - vertueuse végétalisation	Equipements publics	10 000.00€	03 - En cours de négociation
963	Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais	Mairie de Saint-Jean-aux-Amognes	58	Mairie de Saint-Jean-aux-Amognes	Maintien d'un restaurant en centre-bourg	Développement économique	300 000.00€	01 - Attente contact collectivité (EPF-Collectivité)
964	CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	25	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Développement touristique entre la Roche du Trésor et le parcours accrobranche	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	100 000.00€	03 - En cours de négociation
965	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Saint Antoine	25	Mairie de Saint Antoine	Acquisition d'une maison avec maintien de l'atelier municipal	Equipements publics	430 000.00€	03 - En cours de négociation
966	CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Champignelles	89	Mairie de Champignelles	Achat bâtiments CFA	Développement économique	300 000.00€	03 - En cours de négociation
967	CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Omans	25	Mairie de Omans	Acquisition bâtiment commercial et parcelle constructible	Renouvellement urbain	300 000.00€	03 - En cours de négociation

N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement
968	CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Charnay	25	Mairie de Charnay	Acquisition/rénovation d'une vieille ferme	Habitat	300 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
969	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Voujeaucourt	25	Mairie de Voujeaucourt	Acquisition d'un emplacement réservé au PLU pour équipements publics pour l'enfance et/ou intergénérationnels	Equipements publics	200 000.00€	03 - En cours de négociation
970	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Voujeaucourt	25	Mairie de Voujeaucourt	Aménagement d'un nouveau quartier dans le cadre d'une OAP	Habitat	200 000.00€	03 - En cours de négociation
971	CCA800 - Communauté de Communes Altitude 800	Mairie de Goux les Usiers	25	Mairie de Goux les Usiers	Achat ancien cabinet médical	Equipements publics	200 000.00€	(Passer à l'état 03) 3-3 - Promesses de vente obtenues - A valider par le CA
972	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Saint-Romain-sous-Gourdon	71	Mairie de Saint-Romain-sous-Gourdon	Aménagement du nouveau quartier	Habitat	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
973	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Colombier Fontaine	25	Mairie de Colombier Fontaine	Acquisition de la friche de l'ancienne scierie	Renouvellement urbain	200 000.00€	03 - En cours de négociation
974	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Mandeure	Valorisation du théâtre gallo-romain de Mandeure	Equipements publics	250 000.00€	03 - En cours de négociation
975	CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie de Giromagny	90	Mairie de Giromagny	Réhabilitation d'un immeuble de centre-ville	Habitat	500 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
976	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Rougemont (25)	25	Mairie de Rougemont (25)	Aménagement d'un lotissement ("Les Grands Champs")	Habitat	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
977	CCPD - Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Mairie de Genlis	21	Mairie de Genlis	Revitalisation du cœur de ville - Petites Villes de Demain	Renouvellement urbain	2 000 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
978	CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud	Mairie d'Anjoutey	90	Mairie d'Anjoutey	Acquisition de parcelles forestières	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
979	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Blanzay	71	Mairie de Blanzay	Démolition d'un immeuble abandonné	Renouvellement urbain	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
980	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Le Creusot	71	Mairie de Le Creusot	Réhabilitation immeuble rue Edith Cavell	Habitat	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
981	CUCM - Communauté Urbaine Creusot Montceau	Mairie de Montchanin	71	Mairie de Montchanin	Acquisition du bâtiment de l'ancien cinéma "le Variété"	Habitat	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
982	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Orgelet	39	Mairie de Orgelet	Acquisition de foncier en zone industrielle	Développement économique	50 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
983	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Orgelet	39	Mairie de Orgelet	Revitalisation du bourg-centre	Développement économique	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
984	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Les Crozets	39	Mairie de Les Crozets	Extension de la pépinière d'entreprises	Développement économique	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
985	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Arinthod	39	Mairie de Arinthod	Revitalisation centre-bourg	Renouvellement urbain	320 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
986	TEC - Terre d'Emeraude Communauté	Mairie de Écrille	39	Mairie de Écrille	Acquisitions en réponse aux besoins de développement économique	Développement économique	400 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
987	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Chapelle des Bois	25	Mairie de Chapelle des Bois	Acquisition en périmètre de protection rapproché du captage	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	5 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
988	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Remoray Boujeons	25	Mairie de Remoray Boujeons	Agrandissement de l'atelier communal	Equipements publics	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
N° opération	Adhérent	Demandeur	Code dep.	Commune	Libellé de l'opération	Axe du PPI	Estimation globale	État d'avancement

989	CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	25	Mairie de Les Hopitiaux Neufs	Création d'un tiers-lieu	Renouvellement urbain	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
990	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Audincourt	25	Mairie de Audincourt	Acquisitions de biens immobiliers pour la reconquête de la Grande Rue	Renouvellement urbain	700 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
991	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Nommay	25	Mairie de Nommay	Projet d'habitat	Habitat	400 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
992	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Dasle, Mairie de Vandoncourt	Acquisitions foncières pour piste cyclable	Equipements publics	20 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
993	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Mathay, Mairie de Bourguignon, Mairie de Colombier Fontaine, Mairie de Pont de Roide Vermondans	Protection des captages d'eau potable	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	500 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
994	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	25	Mairie de Seloncourt, Mairie de Montbéliard, Mairie de Pont de Roide Vermondans, Mairie de Voujaucourt	Acquisitions foncières pour extension des déchetteries	Equipements publics	600 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
995	Communauté de Communes du Clunisois	Mairie de Buffières	71	Mairie de Buffières	Création d'un pôle médical	Développement économique	50 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
996	CCJN - Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Pagney	39	Mairie de Pagney	Achat de terrain pour viabilisation	Habitat	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
997	CCJN - Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Dampierre	39	Mairie de Dampierre	Création pôle médical	Développement économique	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
998	CCJN - Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Dampierre	39	Mairie de Dampierre	Acquisition/rénovation ancienne maison éclésiastique	Développement économique	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
999	CCJN - Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Dampierre	39	Mairie de Dampierre	Acquisition/rénovation bâtiment	Habitat	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1000	CCJN - Communauté de Communes Jura-Nord	Mairie de Salans	39	Mairie de Salans	Maîtrise de l'urbanisation sur le secteur "Sur la Croix"	Habitat	300 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1001	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Vergranne	25	Mairie de Vergranne	Aménagement d'un nouveau quartier	Habitat	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1002	CCDB - Communauté de Communes du Doubs Baumoises	Mairie de Luxiol	25	Mairie de Luxiol	Création de lotissement	Habitat	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1003	CCBLM - Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	CCBLM - Communauté de Communes Bazois Loire Morvan	58	Mairie de Cercy-la-Tour	Acquisition d'un bien immobilier à Cercy-la-Tour dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial	Développement économique	250 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1004	CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Echay	25	Mairie de Echay	Achat de parcelles boisées	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	5 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1005	CCLL - Communauté de Communes Loue-Lison	Mairie de Ornans	25	Mairie de Ornans	Acquisition d'un bâtiment pour aménagement urbain	Renouvellement urbain	1 000 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1006	CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	89	Mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye	Acquisition parc du château	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	200 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1007	CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Saint-Amand-en-Puisaye	58	Mairie de Saint-Amand-en-Puisaye	Achat d'un pas-de-porte commercial et logements	Développement économique	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1008	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Monéteau	89	Mairie de Monéteau	Aménagement d'un lotissement - Rue de Gurgy	Habitat	500 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1009	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Monéteau	89	Mairie de Monéteau	Aménagement "zone 2AU des Boisseaux"	Habitat	50 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1010	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Monéteau	89	Mairie de Monéteau	Aménagement quartier "Rue de Paris - zone 1AU"	Habitat	1 400 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1011	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	89	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Aménagement zone pavillonnaire "Fontaine de Grisy"	Habitat	300 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1012	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	89	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Création d'une voie verte	Equipements publics	50 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération

1013	CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	89	Mairie de Saint-Bris-le-Vineux	Aménagement zone pavillonnaire "Vau de Villiers"	Habitat	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1014	CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan	Mairie de Châtel-Censoir	89	Mairie de Châtel-Censoir	Ancienne boucherie	Développement économique	70 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1015	CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	25	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Acquisition ancien moulin Bez	Renouvellement urbain	700 000.00€	03 - En cours de négociation
1016	CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs	Mairie de Pierrefontaine les Varans	25	Mairie de Pierrefontaine les Varans	Extension du centre commercial	Développement économique	50 000.00€	03 - En cours de négociation
1017	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Byans sur Doubs	25	Mairie de Byans sur Doubs	Aménagement d'un nouveau quartier	Habitat	100 000.00€	03 - En cours de négociation
1018	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Chalezeule	25	Mairie de Chalezeule	Création d'une maison d'accueil pour l'autonomie	Habitat	400 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1019	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	25	Mairie de Saint Vit	Projet de requalification urbaine de l'ilot "Champs Marmots"	Renouvellement urbain	1 300 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
1020	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Saint Vit	25	Mairie de Saint Vit	Acquisition d'une propriété privée dans le centre-ville	Renouvellement urbain	700 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1021	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Cussey sur l'Ognon	25	Mairie de Cussey sur l'Ognon	Aménagement centre-bourg	Equipements publics	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1022	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Thoraise	25	Mairie de Thoraise	Aménagement du secteur "A Surotte" - OAP3	Habitat	170 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1023	CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole	Mairie de Pouilley les Vignes	25	Mairie de Pouilley les Vignes	Acquisition terrains en zone N	Espaces agricoles, naturels et de loisirs	10 000.00€	02 - Contact collectivité pris : Attente de décision de démarrage
1024	CCLG - Communauté de Communes Grandvallièrre	Mairie de Saint-Pierre	39	Mairie de Saint-Pierre	Achat terrain à Batin	Habitat	400 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1025	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Arcey (25)	25	Mairie de Arcey (25)	Sécurisation carrefour RD 33 / RD 683	Renouvellement urbain	100 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1026	CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	89	Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines	Acquisition Auberge des Sources	Développement économique	178 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1027	CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Mairie de Pays de Clerval	25	Mairie de Pays de Clerval	Acquisition, réhabilitation et aménagement du café-hôtel-restaurant Le Pêcheur	Développement économique	300 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération
1028	PMA - Pays de Montbéliard Agglomération	Mairie de Meslières	25	Mairie de Meslières	Aménagement habitat (ancien hangar)	Habitat	35 000.00€	00 - Recensement / Attente validation d'opération

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance de l'état d'avancement de la tranche annuelle d'acquisition.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°03 – INTEGRATION NOUVELLES OPERATIONS SUITE A OPPORTUNITES

Les programmations annuelles de l'EPF comportent les opérations identifiées lors du recensement annuel auprès des collectivités, pouvant être complétées par des opérations d'opportunité qui n'étaient pas programmables au moment du recensement.

L'intégration de ces opérations au programme pluriannuel d'intervention de l'EPF est soumise à l'avis de l'EPCI dont la collectivité demanderesse est membre conformément au règlement d'intervention de l'EPF :

"3-3-1- Acquisitions à la demande d'une commune

...Opérations non programmables

Pour des opérations nécessitant une intervention rapide (opportunité, DIA sur un bien non identifié au programme d'intervention mais susceptible de représenter un intérêt fort), la commune saisit simultanément l'EPF et l'EPCI dont elle est membre.

Le président de l'EPCI transmet son avis à l'EPF et à la commune dans les 15 jours suivant la réception de la saisine..."

13 nouvelles opérations sont proposées ci-après pour un montant prévisionnel de **2 433 000 euros** :

GRANDE-RIVIERE CHATEAU (39) – Projet : « Création de logements ».

Par sollicitation du 29/11/2022, la commune de Grande-Rivière Château a fait connaître son souhait d'acquérir une propriété bâtie sur son territoire.

Cette propriété présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite y mener une opération d'habitat.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Habitat ».

Elle est estimée à environ 100 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté de Communes La Grandvallière en date du 14/12/2022.

MOIRANS-EN-MONTAGNE (39) – Projet : « Aménagement d'une zone d'habitat »

Par sollicitation du 20/12/2022, la commune de Moirans-en-Montagne a fait connaître son souhait d'acquérir un tènement foncier sur son territoire.

Ce tènement présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite l'aménager pour y créer des logements en habitat individuel groupé et/ou intermédiaire et un accueil collectif de mineurs.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Habitat ».

Elle est estimée à environ 110 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de Terre d'Emeraude Communauté en date du 23/12/2022.

PAYS DE CLERVAL (25) – Projet : « Acquisition, réhabilitation et aménagement du café-hôtel-restaurant Le Pêcheur »

Par sollicitation du 06/01/2023, la commune de Pays de Clerval a fait connaître son souhait d'acquérir un bien bâti sur son territoire.

Ce bien présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite préserver l'activité économique et touristique locale sur son territoire.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Développement économique ».

Elle est estimée à environ 300 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes en date du 23/01/2023.

DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES (89) – Projet : « Acquisition Auberge des Sources »

Par délibération du 9/01/2023, la commune de Druyes-les-Belles-Fontaines a fait connaître son souhait d'acquérir un ensemble immobilier sur son territoire.

Cet ensemble immobilier présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite préserver l'activité économique et touristique locale sur son territoire.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans.

Cette opération s'inscrit dans l'axe « Développement économique ».

Elle est estimée à environ 178 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté de Communes Puisaye-Forterre en date du 25/01/2023.

MESLIERES (25) – Projet : « Aménagement habitat (ancien hangar) »

Par sollicitation du 24/01/2023, la commune de Meslières a fait connaître son souhait d'acquérir un tènement foncier sur son territoire.

Ce tènement, occupé pour partie par un ancien hangar, présente un intérêt stratégique pour la commune compte tenu de sa localisation et de son potentiel de réhabilitation pour la création de nouveaux logements.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Habitat ».

Elle est estimée à environ 35 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de Pays de Montbéliard Agglomération en date du 01/02/2023.

SAINT-VIT (25) - Projet : « Création pépinière associative et entreprises »

Par sollicitation du 26/01/2023, la commune de Saint-Vit a fait connaître son souhait d'acquérir un ensemble immobilier sur son territoire.

Cet ensemble présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite garantir le maintien de deux entreprises locataires et destiner les locaux libres à des associations et des créations/reprises d'entreprises.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Développement économique ».

Elle est estimée à environ 500 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole en date du 30/01/2023.

NOVILLARS (25) - Projet : « Maintien d'un cabinet médical »

Par sollicitation du 23/01/2023, la commune de Novillars a fait connaître son souhait d'acquérir un tènement foncier sur son territoire.

Ce tènement présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite assurer le maintien d'un cabinet médical.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Développement économique ».

Elle est estimée à environ 140 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole en date du 30/01/2023.

ROCHEJEAN (25) - Projet : « Acquisition chalet des Poulains »

Par sollicitation du 27/01/2023, la commune de Rochejean a fait connaître son souhait d'acquérir un bien sur son territoire. Ce bien présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite y créer un relais de chasse. A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Espaces agricoles, naturels et de loisirs ». Elle est estimée à environ 70 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes. Avis favorable de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs en date du 31/01/2023.

MAICHE (25) – Projet : « Acquisition pour création d'un espace de respiration et de stationnement en centre-ville ».
Par sollicitation du 31/01/2023, la commune de Maiche a fait connaître son souhait d'acquérir une propriété bâtie sur son territoire. Cette propriété présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite aménager un espace vert et/ou de stationnement en cœur de ville. A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Equipements publics ». Elle est estimée à environ 200 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes. Avis favorable de la Communauté de Communes du Pays de Maiche en date du 01/02/2023.

CHAUFFAILLES (71) – Projet : « Acquisition terrain nu pour création parking ».
Par sollicitation du 02/02/2023, la commune de Chauffailles a fait connaître son souhait d'acquérir un ensemble de parcelles sur son territoire. Ces parcelles présentent un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite créer un parking et une entrée sécurisée pour l'école. A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Equipements publics ». Elle est estimée à environ 100 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes. Avis favorable de la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne en date du 03/02/2023.

CHAUFFAILLES (71) – Projet : « Création d'un tiers-lieu et d'un parking ».
Par sollicitation du 02/02/2023, la commune de Chauffailles a fait connaître son souhait d'acquérir un ensemble de parcelles sur son territoire. Ces parcelles présentent un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite créer un tiers-lieu et un parking. A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Equipements publics ». Elle est estimée à environ 200 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes. Avis favorable de la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne en date du 03/02/2023.

CHAUFFAILLES (71) – Projet : « Réhabilitation d'un commerce en centre-ville ».
Par sollicitation du 02/02/2023, la commune de Chauffailles a fait connaître son souhait d'acquérir un bien bâti sur son territoire. Ce bien localisé en centre-ville (commerce à l'abandon) présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite le réhabiliter. A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Renouvellement urbain ». Elle est estimée à environ 100 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes. Avis favorable de la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne en date du 03/02/2023.

LONS-LE-SAUNIER (39) – Projet : « Acquisition d'un espace commercial ».
Par sollicitation du 09/02/2023, la commune de Lons-le-Saunier a fait connaître son souhait d'acquérir un bien bâti sur son territoire. Ce bien présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite y déménager temporairement des commerces impactés par des travaux. A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Développement économique ». Elle est estimée à environ 400 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes. Avis favorable de l'Espace Communautaire Lons Agglomération en date du 10/02/2023.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration approuve l'intégration au programme opérationnel des opérations figurant ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

Monsieur MOUGEOT signale la suppression de l'opération de la commune de LA CHAUX indiquée dans les documents remis aux élus :

LA CHAUX (25) - Projet : « Acquisition d'une ancienne maison de village »
Par sollicitation du 22/12/2022, la commune de La Chaux a fait connaître son souhait d'acquérir un bien bâti sur son territoire. Ce bien présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite notamment le réhabiliter en bar-restaurant. A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Développement économique ». Elle est estimée à environ 200 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes. Avis favorable de la Communauté de Communes de Montbenoît en date du 22/12/2022.

En effet, la commune a informé l'EPF par mail pour préciser que l'opération était abandonnée.

DELIBERATION N°04– MODIFICATION D'OPERATIONS

Deux opérations recensées lors d'un précédent conseil d'administration doivent faire l'objet d'une modification en raison de la modification de la consistance, de l'axe ou de l'estimation globale de l'opération.

En conséquence, s'agissant des opérations ci-après :

- **SELONCOURT (Opération 673)** – Projet : « OAP Entrée de ville secteur B ». Opération créée au CA du 29/05/2020. Sur la commune de Seloncourt (25) une opération référencée sous l'axe « Habitat, logement social et recomposition urbaine » pour une durée de 4 ans et un montant de **350 000 €**.
- **CHATEL-CENSOIR (Opération 949)** - Projet : « Acquisition ancienne gendarmerie ». Opération créée au CA du 21/09/2022. Sur la commune de Châtel-Censoir (89) une opération référencée sous l'axe « Habitat » pour une durée de 4 ans et un montant de **120 000 €**.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'annuler et remplacer les opérations telles que figurant ci-dessous :

- **SELONCOURT (Opération 673)** – Projet : « OAP Entrée de ville secteur B ». Opération créée au CA du 29/05/2020. Sur la commune de Seloncourt (25) une opération référencée sous l'axe « Habitat, logement social et recomposition urbaine » pour une durée de 4 ans et un montant de **385 000 €**.
- **CHATEL-CENSOIR (Opération 949)** - Projet : « Acquisition ancienne gendarmerie ». Opération créée au CA du 21/09/2022. Sur la commune de Châtel-Censoir (89) une opération référencée sous l'axe « Habitat » pour une durée de 4 ans et un montant de **150 000 €**.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°05– DECISIONS D'ACQUISITIONS

Plusieurs promesses de vente ont été recueillies ;

Les acquisitions présentées représentent un engagement financier de **2 739 899 euros** hors frais d'actes et se décomposent comme suit :

- **CHATEL CENSOIR (89) (opération 949)** "Acquisition ancienne gendarmerie" : Sur la commune de CHATEL CENSOIR, acquisition de la parcelle cadastrée Section AC 131 d'une superficie de 324 m² pour un montant de 150 000 €, (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 11/01/2023.

- **SAINT SAULGE (58) (opération 962)** "Création d'une dent creuse vertueuse-végétalisation" : Sur la commune de SAINT SAULGE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section A 884 d'une superficie de 125 m²
- Section A 885 d'une superficie de 225 m²
- Section A 609 d'une superficie de 30m²
- Section D 515 d'une superficie de 1000 m²

pour un montant de 10 000 €, (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 31/1/23.

- **SAINT SAULGE (58) (opération 962)** "Création d'une dent creuse vertueuse-végétalisation" : Sur la commune de SAINT SAULGE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section A 887 d'une superficie de 30 m²
- Section A 681 d'une superficie de 33 m²

pour un montant de 1 €, (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 31/1/23.

- **SAINT SAULGE (58) (opération 962)** "Création d'une dent creuse vertueuse-végétalisation" : Sur la commune de SAINT SAULGE, acquisition de la parcelle cadastrée Section A 886 d'une superficie de 17 m², pour un montant de 1 €, (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 31/1/23.

- **DRUYES LES BELLES FONTAINES (89) (opération 1026)** "Acquisition auberge des Sources" : Sur la commune de DRUYES LES BELLES FONTAINES, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section G 161 d'une superficie de 280 m²
- Section G 162 d'une superficie de 500 m²

pour un montant de 178 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 25/01/2023.

- **LANDRESSE (25) (opération 905)** "Acquisition maison LEBRAC" : Sur la commune de LANDRESSE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section ZL 57, d'une superficie de 1900 m²
- Section ZL 78, d'une superficie de 370 m²

pour un montant de 90 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 31/1/23.

- **SELONCOURT (25) (opération 673)** "OAP Entrée de ville secteur B" : sur la commune de SELONCOURT, acquisition de la parcelle cadastrée section AB numéro 389 d'une superficie de 51a 59ca pour un montant de 385 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation de France Domaine référencée 2022-25539-91554 du 15/12/2022.

- **FAUVERNEY (21) (opération 940)** "Création d'un nouveau lotissement" : sur la commune de Fauverney, acquisition de la partie de la parcelle cadastrée section AC numéro 292 d'une superficie de 16 612 m² dont surface à acquérir d'environ 3610m² pour un montant de 163 400 € (hors taxes et frais d'enregistrement) se décomposant comme suit :

- 155 000 € au titre du terrain constructible
- 7 700 € au titre du terrain non constructible
- 700 € d'indemnité d'éviction due au preneur.

suivant estimation de France Domaine référencée : 2022-21261-81247 du 23/11/2022.

- **RONCHAMP (70) (opération 953)** "Projet habitat inclusif rue d'Amont" : sur la commune de Ronchamp, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AC numéro 140 d'une superficie de 103 m²
- Section AC numéro 141 d'une superficie de 305 m²
- Section AC numéro 143 d'une superficie de 70 m²
- Section AC numéro 146 d'une superficie de 1575 m²

pour un montant de 158 000 €, suivant estimation EPF du 10/10/2022.

- **RONCHAMP (70) (opération 953)** "Projet habitat inclusif rue d'Amont" : sur la commune de Ronchamp, acquisition d'une parcelle cadastrée section AC numéro 142 d'une superficie de 140 m² pour un montant de 450 €, suivant estimation EPF du 10/10/2022.

- **GRAND'COMBE CHATELEU (25) (opération 947)** "Acquisition parcelle "les grandes routes" : sur la commune de Grand'Combe Chateleu, acquisition d'une parcelle cadastrée section B numéro 1321 d'une superficie de 8664 m² pour un montant de 451 832 €, suivant estimation France Domaine référencée 2022-25578-06283 du 14/02/2022.

- **BESANCON (25) (opération 420)**. "Ilôt pompier phase 2" : Sur la commune de Besancon, acquisition des lots 6 et 8 dans la copropriété sise sur la parcelle cadastrée Section HZ 347 d'une superficie de 277 m² pour un montant de 85 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 13/02/2023.

- **NOVILLARS (25) (opération 1030)** "Maintien d'un cabinet médical" : Sur la commune de NOVILLARS, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AC 110 d'une superficie de 119 m²
- Section AC 136 d'une superficie de 169 m²

pour un montant de 125 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 13/02/23.

- **SAINT-ANTOINE (25) (opération 965)** "Acquisition d'une maison avec maintien de l'atelier municipal" : Sur la commune de SAINT-ANTOINE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section B 62 d'une superficie de 986 m²
- Section B 70 d'une superficie de 1426 m²
- Section B 71 d'une superficie de 1010 m²

pour un montant de 410 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine référencée 2022-25514-82183 en date du 11/01/2023.

- **GROSMAGNY (90) (opération 945)** "Création d'appartement rue de l'Eglise" : Sur la commune de GROSMAGNY, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section C 17 d'une superficie de 581 m²
- Section C 18 d'une superficie de 804 m²
- Section C 1127 d'une superficie de 1318 m²
- Section C 1129 d'une superficie de 2365 m²

pour un montant de 150 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF en date du 14/11/2022.

- **ECRILLE (39) (opération 986)** "Acquisitions en réponse aux besoins de développement économique" : sur la commune d'ECRILLE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section A n°284, sise lieu-dit "En Coille", d'une superficie de 25a,
- Section A n°285, sise lieu-dit "La Motte", d'une superficie de 9ha 22a 70ca,
- Section A n°286, sise lieu-dit "La Motte", d'une superficie de 9a 96ca,
- Section A n°287, sise lieu-dit "La Motte", d'une superficie de 15a 52ca,
- Section A n°288, sise lieu-dit "La Motte", d'une superficie de 92a 94ca
- Section A n°591, sise lieu-dit "La Motte", d'une superficie de 56a 55ca
- Section A n°264, sise lieu-dit "Sur le Grand Martelet", d'une superficie de 11a 10ca
- Section A n°265, sise lieu-dit "Sur le Grand Martelet", d'une superficie de 4a 20ca
- Section A n°268, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 96a 15ca
- Section A n°269, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 13a 60ca
- Section A n°272, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 26a 02ca
- Section A n°276, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 10a 80ca
- Section A n°277, sise 1 rue des Cyclamens, d'une superficie de 7a 94ca
- Section A n°278, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 8a

- Section A n°279, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 5a 79ca
- Section A n°289, sise lieu-dit "La Motte", d'une superficie de 32a 62ca
- Section A n°290, sise lieu-dit "Pré Seillier", d'une superficie de 3ha 36a 25ca
- Section A n°291, sise lieu-dit "Pré Seillier", d'une superficie de 72ca
- Section A n°292, sise lieu-dit "Pré Seillier", d'une superficie de 24a 60ca
- Section A n°293, sise lieu-dit "Pré Seillier", d'une superficie de 2a 70ca
- Section A n°294, sise lieu-dit "Pré Seillier", d'une superficie de 50ca
- Section A n°295, sise lieu-dit "Pré Seillier", d'une superficie de 65a 65ca
- Section A n°296, sise lieu-dit "Pré Seillier", d'une superficie de 58a 93ca
- Section A n°297, sise lieu-dit "Pré Seillier", d'une superficie de 39a 80ca
- Section A n°346, sise lieu-dit "En Mortier", d'une superficie de 36a
- Section A n°523, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 15a 53ca
- Section A n°524, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 3a 26ca
- Section A n°525, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 34a 20ca
- Section A n°544, sise lieu-dit "Au verger", d'une superficie de 69a 17ca

pour un montant de 280 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement), suivant estimation France Domaine référencée 2022-39207-84462 en date du 9 décembre 2022.

- **MOIRANS-EN-MONTAGNE (39)** (opération en cours de recensement) "Aménagement d'une zone d'habitation" : sur la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE, acquisition :

- de la partie de la parcelle cadastrée section AE n°98, sise rue des sports et d'une superficie de 10a 30ca, pour une emprise à acquérir d'environ 4a 24ca,
- de la partie de la parcelle cadastrée section AE n°99, sise rue des sports et d'une superficie de 8a 96ca, pour une emprise à acquérir d'environ 3a 93ca,
- de la partie de la parcelle cadastrée section AE n°100, sise rue des sports et d'une superficie de 11a 05ca, pour une emprise à acquérir d'environ 8a 81ca,
- de la partie de la parcelle cadastrée section AE n°101p, sise rue des sports et d'une superficie de 15a 48ca, pour une emprise à acquérir d'environ 12a 51ca,

pour un montant de 103 215 € (hors taxe et frais d'enregistrement), suivant estimation EPF du 7 février 2023.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'approuver les acquisitions telles que figurant ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

Monsieur MOUGEOT précise que les opérations pour la commune de Saint SAULGE sont, pour la plupart, des acquisitions visant à requalifier des habitations en état de ruine. Des démolitions devront être réalisées. Ces dossiers seront relativement complexes à gérer, notamment en raison des origines de propriété qu'il sera parfois difficile d'obtenir.

Après une question d'un membre du conseil d'administration sur le classement de la parcelle achetée sur la commune de Grand'Combe Chateleu, Monsieur MOUGEOT confirme que ce terrain est bien classé en zone constructible et qu'environ un quart de la parcelle se situe en zone agricole.

M. ALPY remercie M. RIGAULT (maire de Druyes-les-Belles-Fontaines) d'être venu au Conseil et l'interroge sur sa motivation à acquérir l'auberge située sur la commune de Druyes-Les-Belles-Fontaines. M. RIGAULT explique que c'est le seul établissement hôtelier sur la commune et que le second objectif est de garder le commerce sur la commune. M. ALPY appuie la démarche et explique qu'il est intéressant de connaître les motivations des adhérents afin d'appréhender au mieux la particularité de chacun des territoires.

A signaler une correction par rapport aux documents remis aux élus : sur la commune de Saint-Saulge, pour la première acquisition indiquée sur le présent procès-verbal, dans l'opération 962 « création d'une dent creuse vertueuse-végétalisation, il a été remplacé, suite à une erreur de saisie, la parcelle cadastrée section A 1265 d'une superficie de 143 m² par la parcelle cadastrée section A 885 d'une superficie de 225 m².

**N° de l'opération : 949 - Acquisition ancienne gendarmerie
OP949ACQ01_BURKI**

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Demandeur : Mairie de Châtel-Censoir (89)

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Châtel-Censoir

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
AC	0131	6 Place ARISTIDE BRIAND	324	
		TOTAL :	324	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UA

Emplacement réservé : NON
Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire : OUI
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future : logements
Axe du PPI : Habitat

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 150 000 €
Estimation globale : 150 000 €
Estimation tranche : 150 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV : 12/2022
Date prévisible de fin d'acquisition : 12/2022

OBSERVATIONS :

**Acquisition d'un ensemble immobilier à
usage d'habitation pour rénovation**

Plan cadastral :



Photographies :



**N° de l'opération : 962 – création d'une dent creuse vertueuse-végétalisation
OP962ACQ01_FELICIO**

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

Communauté de communes Amognes Coeur du Nivernais

Demandeur : Mairie de Saint-Saulge (58)

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Saint-Saulge

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
A	0609	le bourg	30	
A	885	faubourg de crux	225	
A	0884	idem	125	
D	0515	les malachards	1 000	
		TOTAL :	1 380	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU

Zonage : UA

Emplacement réservé : NON

Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future : Démolition

Axe du PPI : Equipements publics

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 10 000 €

Estimation globale : 100 000 €

Estimation tranche : 10 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV : 11/2022

Date prévisible de fin d'acquisition : 12/2022

OBSERVATIONS :

*Acquisition pour Démolition d'un ensemble
bâti pour aménagement de voirie et
sécurisation*

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 962 - Création d'une dent creuse vertueuse - végétalisation
OP962ACQ02_SARTOUX

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

Communauté de communes Amognes Coeur du Nivernais

Demandeur : Mairie de Saint-Saulge

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Saint-Saulge

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
A	0887	LE BOURG	30	
A	0681	rue du commerce	33	
		TOTAL :	63	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU

Zonage : UA

Emplacement réservé : NON

Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future : démolition

Axe du PPI : Equipements publics

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 1 €

Estimation globale : 10 000 €

Estimation tranche : 1 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS : acquisition à 1€

pour Démolition d'un bien bâti, pour
aménagement de voirie

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 962 - Création d'une dent creuse vertueuse - végétalisation
OP962ACQ03_ABIAN

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

Communauté de communes Amognes Coeur du Nivernais

Demandeur : Mairie de Saint-Saulge (58)

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Saint-Saulge

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
A	0886	LE BOURG	17	
		TOTAL :	17	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU

Zonage : UA

Emplacement réservé : NON

Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future : Démolition

Axe du PPI : Equipements publics

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 1 €

Estimation globale : 10 000 €

Estimation tranche : 1 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

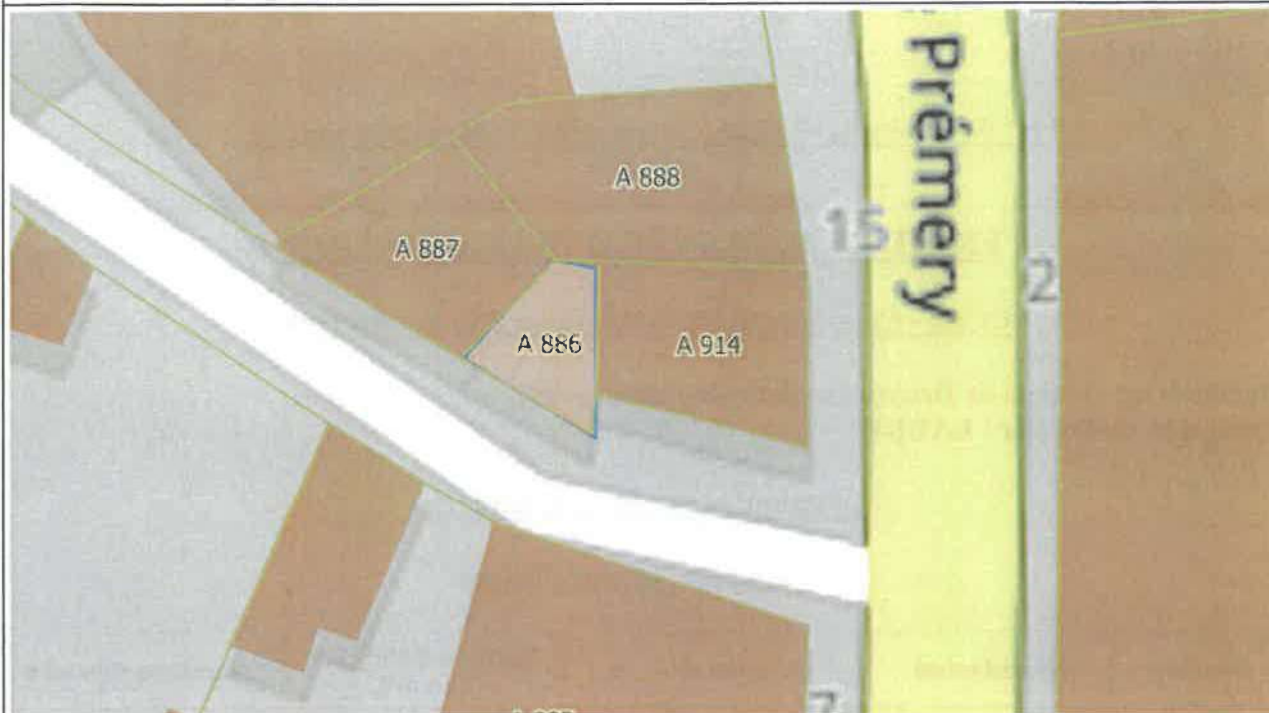
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

*Acquisition à 1€ pour Démolition d'un bâti,
pour aménagement de voirie*

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 1026 - Acquisition Auberge des Sources
OP1026

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCPF - Communauté de Communes Puisaye-Forterre

Demandeur : Mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines (89)

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Druyes-les-Belles-Fontaines

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
G	0161	5 Place JEAN BERTIN	280	
G	0162	9000 Place JEAN BERTIN	500	
		TOTAL :	780	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UA

Emplacement réservé : non
Droit de préemption : oui

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future : maintien activité
Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 178 000 €
Estimation globale : 178 000 €
Estimation tranche : 178 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV : 1/2023
Date prévisible de fin d'acquisition : 1/2023

OBSERVATIONS :

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 905 - Achat maison Lebrac
OP905ACQ01_DUBOZ

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs

Demandeur : Mairie de Landresse

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Landresse

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
ZL	0078	CLOS GUYOT	370	
ZL	0057	1 Rue DE LA PETITE COTE	1 900	
		TOTAL :	2 270	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : CC
Zonage :

Emplacement réservé : NON
Droit de préemption : NON

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire : OUI
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Equipements publics

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 90 000 €
Estimation globale : 130 000 €
Estimation tranche : 90 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

*Acquisition maison héritier de Louis
PERGAUD pour création musée rural, tiers
lieu notamment*

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 673 - OAP Entrée de ville secteur B
OP673ACQ001_IND.GOLL

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

PMA - Pays de Montbéliard Agglomération

Demandeur : Mairie de Seloncourt

Réception du dossier : NP

Désignation des biens à acquérir

Seloncourt

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AB	0389	46 RUE D'AUDINCOURT	5 159
		TOTAL :	5 159

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : UA

Zonage :

Emplacement réservé :

Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Habitat, logement social et
recomposition urbaine

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 350 000 €

Estimation globale : 385 000 €

Estimation tranche : 385 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Acquisition d'une propriété bâtie et de son terrain d'agrément

Acquisition à 10% au-dessus de l'avis des Domaines

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 940 - Création d'un nouveau lotissement
OP940ACQ005_MICHELOT

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCPD - Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Demandeur : Mairie de Fauverney
Réception du dossier : Amandine Rombaut

Désignation des biens à acquérir

Fauverney

Section	N° cadastral	Lieu dit	Superficie de la parcelle (en m²)	Surface à acquérir (en m²)
AC	0292	LE MEIX DE BARE	16 612	3870
			TOTAL :	3870

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : AUb et N

Emplacement réservé :
Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future : Futur lotissement
Axe du PPI : Habitat

CONDITIONS FINANCIERES :

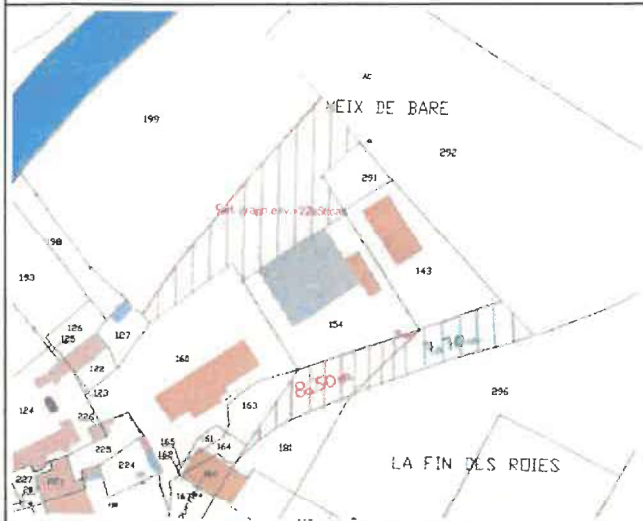
Evaluation Domaine : 152 200 €
Estimation globale : 700 000 €
Estimation tranche : 163 400 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Le bien est acquis environ 7.35% au-dessus de l'estimation du pole d'évaluation domaniale. (Pour information, cette valeur correspond à une promesse de vente que les vendeurs avaient signée avec un opérateur privé).

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 953 - Projet d'habitat inclusif rue d'Amont
OP953ACQ002_LAB

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCRC - Communauté de Communes Rahin et Chérumont

Demandeur : Mairie de Ronchamp
Réception du dossier : 16/09/22 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Ronchamp

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AC	0140	LE BOURG EST	103
AC	0141	LE BOURG EST	305
AC	0143	LE BOURG EST	70
AC	0146	14 Rue D AMONT	1 575
		TOTAL :	2 053

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :
Zonage :

Emplacement réservé :
Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 165 000 €
Estimation globale : 175 000 €
Estimation tranche : 158 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Bien acquis par l'EPF dans le cadre du projet d'habitat inclusif de la Commune de Ronchamp.
La vente s'effectue au prix de 158 000 euros.

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 953 - Projet d'habitat inclusif rue d'Amont
OP953ACQ003_PAUTOT

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCRC - Communauté de Communes Rahin et Chérumont

Demandeur : Mairie de Ronchamp
Réception du dossier : 16/09/22 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Ronchamp

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AC	0142	LE BOURG EST	140
		TOTAL :	140

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :
Zonage :

Emplacement réservé :
Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 450 €
Estimation globale : 175 000 €
Estimation tranche : 450 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Bien acquis par l'EPF dans le cadre du projet d'habitat inclusif de la Commune de Ronchamp.
La vente s'effectue au prix de 450 euros.

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 947 - Acquisition parcelle « les grandes routes »
OP947ACQ001_FAIVRE

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCVM - Communauté de Communes du Val de Morteau

Demandeur : Mairie de Grand'Combe Chateleu

Réception du dossier : 07/09/2022 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Grand'Combe-Châteleu

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
B	1321	LES GRANDES ROUTES	8 664
		TOTAL :	8 664

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :

Zonage :

Emplacement réservé :

Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Habitat

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 635 000 €

Estimation globale : 460 000 €

Estimation tranche : 451 832 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

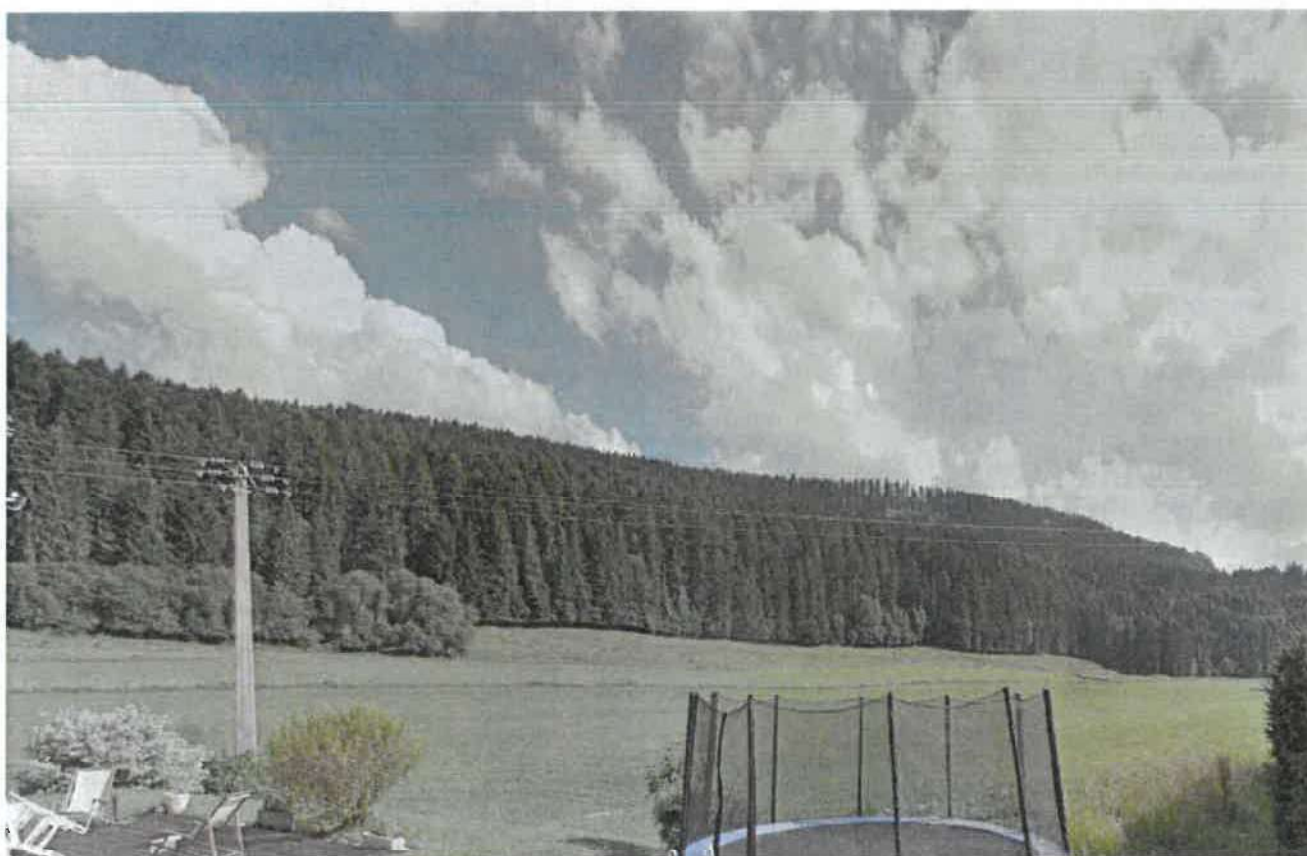
OBSERVATIONS :

La commune de Grand'Combe Châteleu sollicite l'EPF afin d'acquérir la parcelle cadastré B1321 d'une contenance de 8664 m² dans le but de réaliser un projet d'habitat. L'acquisition de la parcelle s'effectue au prix de 451 832 euros

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 420 - Ilot Pompier - Phase 2
OP°420ACQ001_MALCUIT-DUFFET

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Demandeur : Mairie de Besançon
Réception du dossier : Amandine Rombaut

Désignation des biens à acquérir

Besançon

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
HZ	0347	2 Rue OUDET	277	6 et 8
		TOTAL :	277	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UB3

Emplacement réservé :
Droit de préemption : Oui

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

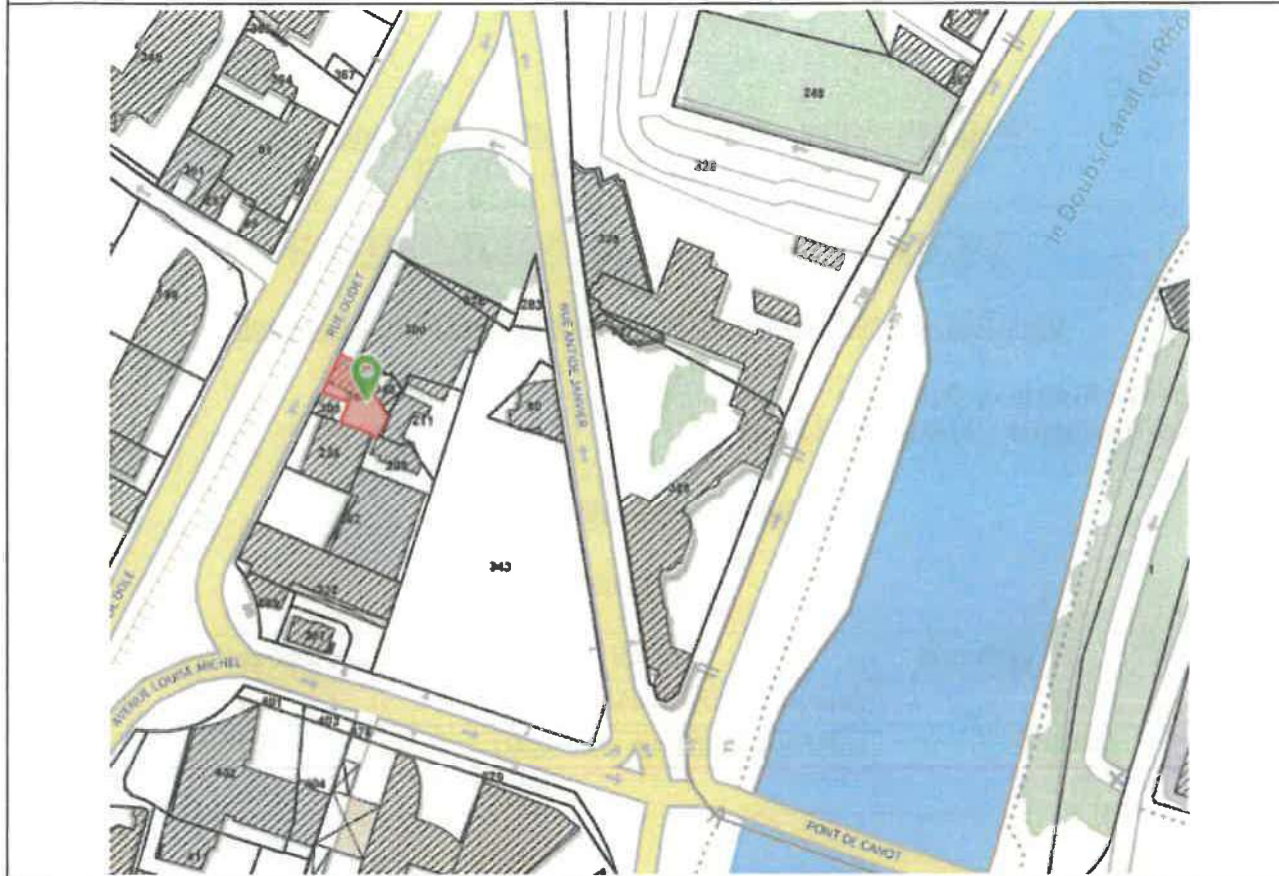
Evaluation Epf : 85 000 €
Estimation globale : 1 500 000 €
Estimation tranche : 85 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Il s'agit d'un bel appartement rénové composé d'un salon avec cuisine ouverte, salle de bain et 2 chambres

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 1030 - Maintien d'un cabinet médical
OP1030ACQ001_IDSL LABBACI

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Demandeur : Mairie de Novillars
Réception du dossier : 31/01/2023 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Novillars

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AC	0136	Avenue DE LA LONGEAU	169
AC	0110	5189 Avenue DE LA LONGEAU	119
		TOTAL :	288

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :
Zonage :

Emplacement réservé :
Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 125 000 €
Estimation globale : 140 000 €
Estimation tranche : 125 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

La commune de NOVILLARS sollicite l'EPF en vue d'acquérir un cabinet médical afin de maintenir l'activité médicale dans celui-ci. En effet, ce cabinet est situé à proximité de la pharmacie de la commune ainsi qu'un dentiste et un cabinet d'infirmière.
L'acquisition s'effectue au prix de 125 000 euros

Plan cadastral :



Photographie :



**N° de l'opération : 965 - Acquisition d'une maison avec maintien de l'atelier municipal
OP965ACQ001_BILLET**

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCLMHD - Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs

Demandeur : Mairie de Saint Antoine

Réception du dossier : 14/12/2022 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Saint-Antoine

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
B	0062	13 Rue DU VILLAGE	986
B	0070	AU VILLAGE	1 426
B	0071	AU VILLAGE	1 010
TOTAL :			3 422

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :

Zonage :

Emplacement réservé :

Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Equipements publics

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 421 500 €

Estimation globale : 430 000 €

Estimation tranche : 410 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

La commune de SAINT ANTOINE sollicite l'EPF afin d'acquérir ce bien sur lequel est situé actuellement son atelier municipal via une location. Il était donc important pour la commune de maîtriser ce site afin de préserver cet atelier. L'autre bâtiment présent sera dans un premier temps mis à disposition à des associations, entreprises et groupes scolaires.

L'acquisition s'effectue au prix de 410 000 euros.

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 945 - Création d'appartements rue de l'Eglise
OP945ACQ001_PREVOT

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud

Demandeur : Mairie de Grosigny
Réception du dossier : 23/08/2022 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Grosigny

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
C	0018	29 Rue DE L'EGLISE	804
C	0017	VILLAGE	581
C	1127	VILLAGE	1 318
C	1129	VILLAGE	2 365
TOTAL :			5 068

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :
Zonage :

Emplacement réservé :
Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Habitat

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 150 000 €
Estimation globale : 160 000 €
Estimation tranche : 150 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

La collectivité de GROSMAGNY sollicite l'EPF afin d'acquérir un bien bâti avec un terrain d'aisance conséquent en vue d'y réaliser un projet habitat. Cette acquisition permettra, à terme, de réorganiser le secteur habitat rue de l'Eglise en y créant notamment des logements.
Cette acquisition est réalisée au prix de 150 000 euros

N° de l'opération : 986

Acquisition en réponse aux besoins de développement économique

OP986ACQ001_COMMUNE_DE_MONTREUIL

FICHE DE DEMANDE D'ACQUISITION

TEC - Terre d'Emeraude Communauté

Demandeur : Mairie de Écrille

Réception du dossier : TM

Désignation des biens à acquérir

Écrille

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
A	0284	EN COILLE	2 500
A	0285	LA MOTTE	92 270
A	0286	LA MOTTE	996
A	0287	LA MOTTE	1 552
A	0288	LA MOTTE	9 294
A	0591	LA MOTTE	5 655
A	0264	SUR LE GRAND MARTELET	1 110
A	0265	SUR LE GRAND MARTELET	420
A	0268	AU VERGER	9 615
A	0269	AU VERGER	1 360
A	0272	AU VERGER	2 602
A	0276	AU VERGER	1 080
A	0277	1 Rue DES CYCLAMENS	794
A	0278	AU VERGER	800
A	0279	AU VERGER	579
A	0289	LA MOTTE	3 262
A	0290	PRE SEILLIER	33 625
A	0291	PRE SEILLIER	72
A	0292	PRE SEILLIER	2 460
A	0293	PRE SEILLIER	270
A	0294	PRE SEILLIER	50

A	0295	PRE SEILLIER	6 565
A	0296	PRE SEILLIER	5 893
A	0297	PRE SEILLIER	3 980
A	0346	EN MORTIER	3 600
A	0523	AU VERGER	1 553
A	0524	AU VERGER	326
A	0525	AU VERGER	3 420
A	0544	AU VERGER	6 917
		TOTAL	202 620

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : RNU
Zonage :

Emplacement réservé :
Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future : Réhabilitation
Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

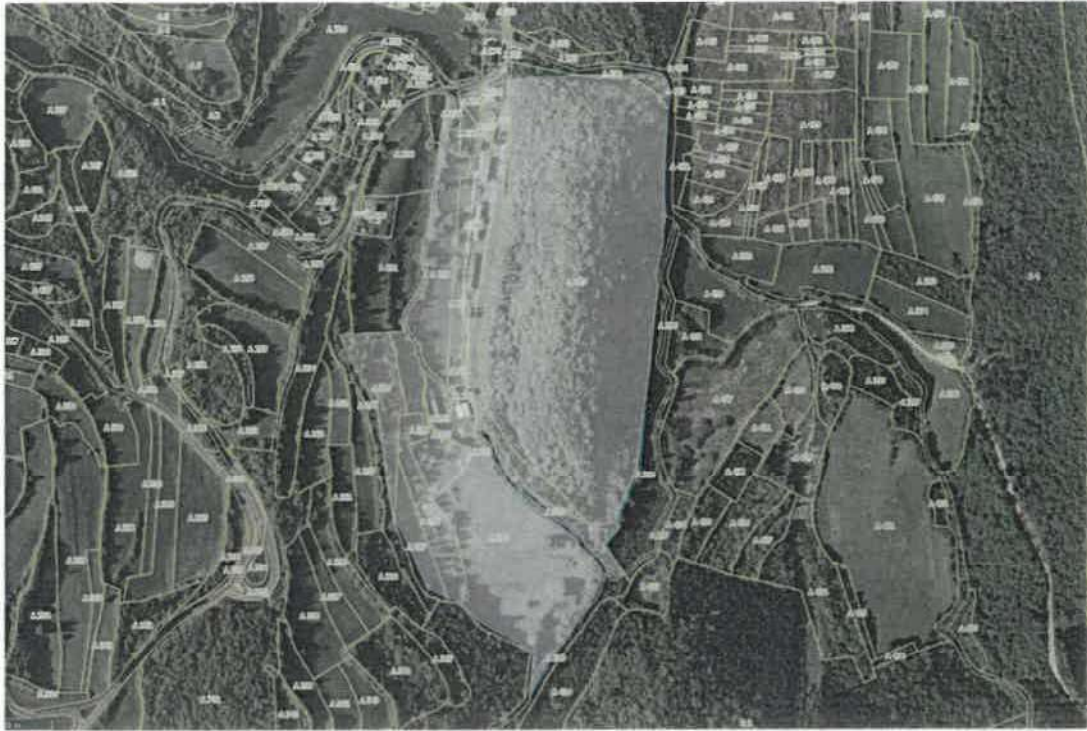
Evaluation Domaine : 280 000 €
Estimation globale : 400 000 €
Estimation tranche : 280 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Ancien centre de vacances, principalement dédié aux colonies, fermé depuis quelques années. Il est composé de plusieurs bâtiments en état d'usage et pour certains à rénover.

PLAN



PHOTOS





N° de l'opération : 1034
Aménagement d'une zone d'habitat
OP1034ACQ001_CARNET

FICHE DE DEMANDE D'ACQUISITION

TEC - Terre d'Emeraude Communauté

Demandeur : Mairie de Moirans-en-Montagne

Réception du dossier : TM

Désignation des biens à acquérir

DESIGNATION PARCELLAIRE		LIEU-DIT	SUPERFICIE CADASTRALE (en m²)	EMPRISE OBJET DE LA PROMESSE DE VENTE (en m²)	ZONAGE P.L.U
Section du cadastre	N° du cadastre				
AE	98p	Rue des sports	1 030 m²	424 m²	2AU
AE	99p	Rue des sports	896 m²	393 m²	2AU
AE	100p	Rue des sports	1 105 m²	881 m²	UA
AE	101p	Rue des sports	1 548 m²	1 251 m²	UA
Total			4 579 m²	2 949 m²	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU

Zonage : UA et 2AU

Emplacement réservé : non

Droit de préemption : oui

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future : Logements

Axe du PPI : Habitat

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 103 215 €

Estimation globale : 110 000 €

Estimation tranche : 103 215 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

PLAN



PHOTO



DELIBERATION N°06– RETROCESSIONS

Dans le cadre de chaque programme d'acquisitions pour lequel l'EPF est sollicité, la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la collectivité concernée vient préciser l'objet du programme, les conditions d'acquisition et de portage, ainsi que l'engagement de la collectivité bénéficiaire à racheter ou à garantir le rachat du foncier acquis par l'EPF, les délais et conditions de revente, la détermination du prix de cession et les modalités de paiement.

Plusieurs acquisitions faites par l'EPF doivent faire l'objet d'une rétrocession ;

Rétrocession partielle de l'acquisition PARRIAUX DROZ dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°682 intitulée « Ancienne ferme – remise agricole », portage pour le compte de la commune des Villedieu (25)

Suivant acte de vente en date du 23 décembre 2020, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise "rue Principale", pour le compte de la commune des Villedieu, il s'agit de la parcelle cadastrée section ZC numéro 53 d'une contenance de 48a 20ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 400 000,00 euros.

Par courrier du 21 Décembre 2022, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder à son profit une partie de la parcelle actuellement cadastrée section ZC n° 53 d'une contenance de 48 a 20 ca (pour une surface à rétrocéder d'environ 32a 40ca).

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune des Villedieu en date du 30 Octobre 2020 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Ancienne ferme – remise agricole » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune des Villedieu s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix hors taxes de **200 000,00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Rétrocession totale de l'acquisition Association église protestante dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération n° 401 intitulée « Redynamisation du centre-ville – Phase 2 », portage pour le compte de la commune de Valentigney (25)

Suivant acte de vente en date du 30 janvier 2020, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 4 rue de Provence, pour le compte de la commune de Valentigney, il s'agit des parcelles cadastrées :

- section BH n° 417 d'une contenance de 6 a 05 ca.
- section BH n° 39 d'une contenance de 58 a 72 ca.
- section BH n° 41 d'une contenance de 1 a 45 ca.
- section BH n° 42 d'une contenance de 13 a 22 ca.
- section BH n° 44 d'une contenance de 11 a 59 ca.
- section BH n° 40 d'une contenance de 1 a 12 ca pour moitié indivise.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 315 000,00 euros.

Par courriel du 27 janvier 2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien au profit de la Mutualité Française Comtoise ou à défaut à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Valentigney en date du 28 septembre 2022 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Redynamisation du centre-ville Phase 2 » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Valentigney s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

France domaine a estimé ce bien dans un avis référencé 2019-25580V0211 en date du 28 février 2019.

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **315 000,00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Rétrocession totale de l'acquisition SCI DIP 5 dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°460 intitulée « Maintien cabinet dentaire », portage pour le compte de la commune de la CCA800 (25)

Suivant acte de vente en date du 20 novembre 2018, l'EPF a acquis une propriété bâtie dans la copropriété sise 8 rue Victor Hugo, pour le compte de la commune de la CCA800, il s'agit des lots 1 et 8 situés sur la parcelle cadastrée section AD n° 472 d'une contenance de 9 a 47 ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 140 000,00 euros.

Par courriel du 15 décembre 2022, la CCA800 a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la CCA800 en date du 27 septembre 2022 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Maintien cabinet dentaire » dans le cadre d'une opération de développement économique.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la CCA800 s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

France domaine a estimé ce bien dans un avis référencé 2017-25334V0431 en date du 20 novembre 2017.

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **140 000,00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Rétrocession totale de l'acquisition Ben M'Bareck dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n° 573 intitulée « Projet aménagement ancienne gendarmerie », portage pour le compte de la commune des Orchamps (39)

Suivant acte de vente en date du 18 juin 2019, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise 4 rue Louis Besson, pour le compte de la commune des Orchamps, il s'agit de la parcelle cadastrée section AE numéro 136 d'une contenance de 03a 45ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 119 000,00 euros.

Par courriel du 6 février 2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune des Orchamps en date du 30 juillet 2019 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Projet aménagement ancienne gendarmerie » dans le cadre d'une opération d'habitat, logement sociale et recomposition urbaine.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune des Orchamps s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix hors taxes de **119 000,00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Pour ordre, il est rappelé que le prix de rétrocession est établi ainsi qu'il suit (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF) :

« 8-1 Prix de rétrocession

Le prix est établi, à titre prévisionnel, par convention initiale et à titre définitif par acte authentique réalisant la cession selon la formule suivante :

Prix global = prix d'acquisition + frais d'acquisition ... + indemnités de toute nature...+ frais de pré-aménagement ... + solde des frais de gestion externalisés ...+ Participation aux frais de portage”.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend acte et valide les rétrocessions telles qu'elles figurent ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

A signaler une modification par rapport aux documents remis aux élus. En effet, une rétrocession n'a pas été indiquée sur la délibération du fait qu'elle avait été indiquée en double dans les rapports.

DELIBERATION N°07– MODIFICATIONS DE RETROCESSIONS

Deux rétrocessions validées lors des Conseils d'administration en date du 4 décembre 2019 et du 5 avril 2018 font l'objet de modifications sur le bénéficiaire de la rétrocession et sur les superficies.

En conséquence, s'agissant des rétrocessions il convient de les modifier comme suit ci-après :

Rétrocession totale de l'acquisition Domaine Fontaine dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n 152 intitulée « Création de logements locatifs sur AB 400 (ancienne ferme) », portage pour le compte de Vorges les Pins

Suivant acte de vente en date du 13 septembre 2011, l'EPF a acquis, pour le compte de la commune de Vorges Les Pins, une propriété bâtie cadastrée section AB n° 477 d'une contenance de 796m².

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix global 75 000.00 euros.

Par courriel du 14 février 2019, la commune de Vorges Les Pins a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Vorges Les Pins en date du 10 mai 2010 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Création de logements locatifs sur AB 400 (ancienne ferme) » dans le cadre d'une opération d'équipements publics.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Vorges Les Pins s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, assurances, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

France Domaine, par courrier en date du 17 février 2011, référencé 2011-631V0228, a estimé le prix d'acquisition de ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **75 000,00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Rétrocession partielle de l'acquisition Lambert dans le cadre de la rétrocession partielle de l'opération n°210 intitulée « Elaboration d'un aménagement d'ensemble lieudit "Préjean" parcelle B 278 », portage pour le compte de la commune de Vaux et Chantegrue (25)

Suivant acte de vente en date du 11 mars 2013, l'EPF a acquis une propriété non bâtie sise lieudit "Vie et Vaux et Préjean", pour le compte de la commune de Vaux et Chantegrue, il s'agit de la parcelle cadastrée section B numéro 278 d'une contenance de 36 a 56 ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 110 000,00 euros.

Un remaniement a eu lieu en 2015 et a ainsi renommé la parcelle cadastrée B n°278 en parcelle cadastrée AC n°94 qui a eu pour effet de modifier la contenance passant ainsi de 3656m² à 3646m².

Le conseil d'administration avait validé la rétrocession totale de ce bien lors du conseil d'administration du 5 avril 2018 mais le porteur de projet ayant eu des recours contre le permis de construire déposé, il a été contraint d'abandonner le projet.

Une division a eu lieu pour diviser la parcelle cadastrée section AC n° 94 en 3 parcelles suivantes ce qui a eu pour effet de réduire la superficie après division :

- Section AC n° 231 de 15 m²
- Section AC n° 232 de 87 m²
- Section AC 230 de 3541m²

Par courrier du 9 février 2023, la commune a fait connaître son souhait de voir rétrocéder la parcelle cadastrée section AC n° 232 de 87 m² pour une superficie d'environ 87m² au profit de M. et Mme Berschet Gabriel ou à défaut à son profit. Cette partie de parcelle étant accessoire au projet, la commune avait dès l'acquisition par l'EPF convenu de cette rétrocession partielle au prix indiqué ci-dessous.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Vaux et Chantegrue en date du 15 mai 2012 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée « Elaboration d'un aménagement d'ensemble lieudit "Préjean" Parcelle B 278 » dans le cadre d'une opération d'habitat, logement sociale et recomposition urbaine.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Vaux et Chantegrue s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

France Domaine a estimé ce bien dans un avis référencé 2011-592V1143 en date du 4 novembre 2011.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix hors taxes de **6 243,12 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Pour ordre, il est rappelé que le prix de rétrocession est établi ainsi qu'il suit (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF) :

" 8-1 Prix de rétrocession

Le prix est établi, à titre prévisionnel, par convention initiale et à titre définitif par acte authentique réalisant la cession selon la formule suivante :

Prix global = prix d'acquisition + frais d'acquisition ... + indemnisations de toute nature...+ frais de pré-aménagement ... + solde des frais de gestion externalisés ...+ **Participation aux frais de portage**".

Elles doivent être modifiées comme suit :

- **Rétrocession totale au profit de SARL Promotion Moyse ou à défaut au profit de la commune, du bien immobilier sis :**

Sur la commune de Vorges Les Pins, une propriété bâtie cadastrée section AB n° 477 d'une contenance de 796m², pour un montant global de 75 000,00 euros.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est mentionnée à l'article 8-1 du règlement d'intervention de l'EPF.

- **Rétrocession partielle au profit de M. et Mme Beschet Gabriel ou à défaut au profit de la commune, du bien immobilier sis :**

Sur la commune de Vaux et Chantegrue, une propriété non bâtie cadastrée section AC n° 232 d'une contenance de 87m², pour un montant global de 6 243,12.00 euros.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est mentionnée à l'article 8-1 du règlement d'intervention de l'EPF.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend acte et valide les rétrocessions telles qu'elles figurent ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

C. MOUGEOT informe le Conseil d'administration qu'une nouvelle procédure doit être mise en place lors des rétrocessions. En effet, l'avis formel des domaines (DIE) serait désormais nécessaire bien que la revente des biens en portage se fassent au prix d'achat conformément aux conventions signées entre l'EPF et les collectivités. Jusqu'à présent, un accord local avec la DRFIP avait permis d'éviter cette procédure réglementaire qui peut générer des délais supplémentaires pour les reventes, augmenter la charge de travail de la DIE et de l'EPF et provoquer des difficultés en cas d'écart entre l'évaluation à l'achat et l'évaluation à la revente ; cet accord est remis en cause, aussi des échanges sont en cours pour vérifier si des solutions sont possibles pour éviter d'alourdir le processus de revente de l'EPF. Des contacts sont également en cours avec les autres EPF locaux.

DELIBERATION N°08 – CONTRATS SPECIFIQUES

Conformément à l'article 18 des statuts de l'EPF, le directeur gère l'établissement, le représente, passe les contrats y compris les BRS, este en justice, prépare et conclut les transactions ;

Dans certains cas, le directeur peut juger nécessaire de solliciter l'accord préalable du Conseil d'administration.

Au vu des demandes formulées, les contrats spécifiques correspondants figurent ci-après :

- Convention constitutive de droits réels – CC DU PAYS DE MAÏCHE (25) – OP930

L'EPF a acquis dans le cadre d'une opération de portage avec la Communauté de Communes du Pays de Maïche un emplacement destiné à un duplex, sur la commune de Maïche (25), le 22 novembre 2022 pour un montant de 140 000 euros. La Communauté de Communes du Pays de Maïche souhaite que l'EPF lui confère l'intégralité des droits réels sur le bien objet de la convention, à l'exception du droit de disposer, afin de faciliter l'exécution de gros travaux et la mise à disposition des lieux à divers organismes.

A ce titre, il est demandé à l'EPF de signer, avec la CC du Pays de Maïche, une convention constitutive de droits réels d'une durée équivalente à la durée du portage.

- Convention constitutive de droits réels – LES FOURGS (25) – OP946

L'EPF a acquis dans le cadre d'une opération de portage avec la commune de Les Fourgs une maison d'habitation sur la commune de Les Fourgs (25), le 8 décembre 2022 pour un montant de 330 000 euros.

La Commune de Les Fourgs souhaite que l'EPF lui confère l'intégralité des droits réels sur le bien objet de la convention, à l'exception du droit de disposer, afin de faciliter la mise à disposition de la maison à des saisonniers.

A ce titre, il est demandé à l'EPF de signer, avec la commune de LES FOURGS, une convention constitutive de droits réels d'une durée équivalente à la durée du portage.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance des projets de conventions constitutives de droits réels décrits ci-avant et autorise le Directeur à les signer.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

A signaler une modification par rapport aux documents remis aux élus. Dans la délibération, il a été rajouté pour convention le numéro de l'opération pour plus de lisibilité.

DELIBERATION N°09– COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EPF

M. le Payeur a transmis le compte de gestion du budget principal de l'EPF. Celui-ci est en tout point conforme avec le projet de compte administratif.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'arrêter le compte de gestion en conformité avec le compte administratif.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

Le compte de gestion 2022 du budget principal de l'EPF est joint en annexe du procès-verbal.

DELIBERATION N°10– COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE DE L'OFS

M. le Payeur a transmis le compte de gestion du budget annexe de l'OFS. Celui-ci est en tout point conforme avec le projet de compte administratif.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'arrêter le compte de gestion en conformité avec le compte administratif.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

M. LORENZELLI, payeur départemental, présente les deux comptes de gestion.

Il indique que le résultat de l'EPF affiche en 2022 un résultat positif de 8,55 M€. Il est dans la continuité des deux exercices précédents, également bénéficiaires à hauteur d'un peu plus de 8 M€

Il indique que le fait marquant en 2022, au niveau de la section d'investissement, est la souscription d'un prêt de 10 M€ à des conditions privilégiées ce qui a permis de renforcer la capacité d'investissement de la structure en anticipant les besoins à venir.

Il indique que la capacité d'autofinancement est de 8,5 millions, ce qui est une très bonne capacité d'autofinancement.

Le fonds de roulement est en croissance régulière ce qui permet d'accompagner et de couvrir le besoin de fonds de roulement qui a presque doublé depuis 2020, et de dégager une trésorerie suffisante pour le fonctionnement courant de la l'EPF.

Il indique que les saisies administratives pour notamment des impayés de loyers augmentent du fait principalement de l'augmentation de la mise en location des biens.

Concernant le compte de gestion de l'OFS, il indique que pour l'année 2022, très peu de crédits ont été mobilisés puisque l'OFS n'a pas été créé depuis très longtemps mais que cela devrait changer en 2023 du fait que l'activité de l'OFS va démarrer avec la mise en place de projets.

Le compte de gestion 2022 du budget principal de l'OFS est joint en annexe du procès-verbal.

DELIBERATION N°11– COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EPF

Le compte administratif du budget principal de l'EPF fait état d'un excédent de **fonctionnement** d'un montant de 8 547 942,83 euros pour l'année 2022, auquel il y a lieu d'ajouter l'excédent antérieur reporté pour l'année 2021 d'un montant global de 9 371 897,71 euros, **soit un résultat cumulé de 17 919 840,54 euros.**

Par ailleurs, le résultat d'investissement pour l'année 2022 s'élève à 17 486 240,64 euros.

A cette somme, il y a lieu soustraire le résultat d'investissement déficitaire de clôture 2021, soit la somme de 19 222 031,43 euros.

Ce qui porte, pour l'année 2022, le solde d'exécution cumulé à - **1 735 790,79 euros pour le résultat d'investissement.**

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide :

- **d'adopter le compte administratif 2022 du budget principal de l'EPF,**
- **d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice, soit 17 919 840,54 euros, à hauteur de 2 000 000 euros au compte 1068 en recette d'investissement du budget 2022, et à hauteur de 15 919 840,54 euros, en report à la ligne 002 en recettes de fonctionnement du budget 2023,**
- **d'affecter le résultat cumulé de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2022, soit moins 1 735 790,79 euros, en report à la ligne 001 en dépenses d'investissement du budget 2023.**

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

Le compte administratif 2022 du budget principal de l'EPF est joint en annexe du procès-verbal.

DELIBERATION N°12– COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DE L'OFS

Le compte administratif du budget annexe de l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS) fait état d'un résultat nul, le montant des dépenses et recettes de la section d'exploitation étant équilibré pour 5 000,00 euros.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'adopter le compte administratif du budget annexe OFS 2022.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

A signaler une modification par rapport aux documents remis aux élus. Dans le rapport préparatoire, il était indiqué Le compte administratif du budget annexe de l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS) fait état d'un résultat cumulé de 5 000,00 euros en dépenses et en recettes de la section d'exploitation.

Ce texte a été modifié dans la délibération pour une meilleure compréhension.

Le compte administratif 2022 du budget principal de l'OFS est joint en annexe du procès-verbal.

DELIBERATION N°13– PREEMPTION ET DROIT DE PRIORITE

➤ **Récapitulatif des droits de préemption délégués à l'EPF**

Certaines collectivités, concernées pour des opérations de portage, ont délégué leur droit de préemption à l'EPF pour les périmètres opérationnels correspondants.

L'état de ces délégations figure dans le récapitulatif ci-après :

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
2	CUGBM	Besançon	Zone des portes de Vesoul	05/11/2007	
3	CUGBM	Chalezeule	ZAC Marnières	15/11/2018	Modification de délégation du droit de préemption
5	CUGBM	Morre	Acquisitions à venir, biens bâtis AA1 et AA2, "Route de Lausanne"	19/06/09	
6	CUGBM	Thise	ZAE Andiers	19/10/2007	
		Chalezeule		28/02/2008	
8	CUGBM	Boussières	Opération d'habitat mixte - logements publics + lotissements	03/11/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
33	PMA	Grand-Charmont	Le Grand Bouloy	11/04/2012	
34	PMA	Grand-Charmont	Les Ecoutey	11/04/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
36	PMA	Hérimoncourt	Urbanisation du secteur "à la ville" (délégation pour les seules parcelles AM52 et AM55)	29/11/2007	
57	CUGBM	Mamirolle	"la Combe sur l'Epine"	29/01/2008	
59	CCLMHD	Mouthe	Acquisitions parcelles AB 66, 67, 71, 185 vc partie de la place – rue saint simon	05/06/2012	
61	CCFD	La Rivière Dugeon	Acquisition parcelle ZE 62p (David)	03/03/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
65	CCDB	Baume-les-Dames	Ilôt centre-ville	08/04/2008 délibérations complémentaires : 28/10/2008 - 01/02/2010	
68	CCVA	Bouclans	ZA Bouclans	18/12/2008	
76	CUGBM	Montfaucon	Acquisition d'opportunité en vue de la réalisation de logements à objectif de mixité et d'équipement public (liaison piétonne)	06/06/2008	
79	PMA	Sochaux	Terrains PSA : friche GEFCO/Parking/ Anciennes serres	28/11/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
84	PMA	Arbouans	Secteur SED	03/01/2012 (délégation du droit de préemption – création d'une ZAD)	
86	PMA	Valentigney	Réaménagement friches industrielles (zone industrielle et artisanale des Rives du Doubs)	20/03/09	Préemptions réalisées
87	PMA	Vieux-Charmont	Extension nord de l'ancien site GEFCO	22/12/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
		Grand-Charmont		16/12/2008	
88	PMA	Courcelles-lès-Montbéliard	Acquisition immeubles cadastrés AE n° 24, 130, 154, 155, 156	30/01/2009	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
93	PMA	Valentigney	Redynamisation du centre-ville	24/10/2008 délibération complémentaire : 21/11/2008 - 20/11/2009 - 16/09/2010 (délibération du conseil municipal) et 17/09/2010 (arrêté du maire)	

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
96	CCFD	Frasne	Réaménagement espaces publics parcelle de 529 m2	21/10/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
102	CCDB	Villers-Saint-Martin	Propriété DUFFING	03/02/2011	
105	PMA	Bart	Négociation pour acquisition ou préemption d'un bâtiment situé au cœur du village (AK n° 392)	04/12/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
107	CUGBM	Serre-les-Sapins	Terrains utiles à la réalisation de la ZAC Epenottes Champs Franois	25/11/2011	
114	PMA	CAPM	ZAC des Hauts de Mathay	08/07/2014 29/09/2016 suite au renouvellement de la ZAD	
126	PMA	Béthoncourt Grand-Charmont Montbéliard, Nommay Vieux-Charmont	Liaison Nord	13/09/2012	
143	CCPSB	Sancey (ex Sancey-le-Long)	Projet développement touristique	19/02/2010	
145	CCVS	Rahon	Habitat en ZAD	01/12/2010 (date de création de la ZAD)	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
147	CUGBM	Chemaudin et Vaux (ex-Vaux-les-Prés)	Acquisition d'opportunités – urbanisation secteur "devant le Château"	12/02/2010	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
148	PMA	Vandoncourt	Les Prés sous la Ville (habitat mixte)	28/06/2010	
153	CUGBM	Chemaudin et Vaux (ex Chemaudin)	Lieu-dit Rougemont – Anciennes Vignes	23/08/2011	
185	PMA	Hérimoncourt	Restructuration et agrandissement du Collège des quatre Terres	04/03/2011	
188	CUGBM	Morre	Parcelle AC 16 rue du commerce – ancien hôtel restaurant	07/10/2011	
203	PMA	Audincourt, Exincourt, Valentigney et Montbéliard	BHNS (bus à haut niveau de services)	Arrêté du maire de la ville d'Audincourt du 08/02/2013 pour les parcelles AY 602 et 603	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
209	CUGBM	CUGBM	Extension du lotissement industriel du Noret	04/03/2014	
215	CUGBM	Thise	quartier des chenevières (secteur MS1 du projet de PLU) pour environ 01 ha 40 ares	06/07/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
220	PMA	Sochaux	Ilôt Ferrand	10/10/2012	
224	CUGBM	Auxon-Dessous	Création nouvelle mairie	11/10/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
236	CUGBM	Syndicat Mixte de Micropolis	Acquisitions foncières Micropolis	18/09/2014	
242	CUGBM	Besançon	Ilôt Pompier	20/02/2014	Acte de vente signé
246	CUGBM	Ecole-Valentin	Aménagement site du Vallon	10/01/2014	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
247	PMA	Vandoncourt	Réhabilitation ancienne ferme pour habitat et stationnement	21/10/2013	
250	CUGBM	SMAIBO	Aménagement de la zone SMAIBO Besançon-Francois	07/11/2013 (Francois) 02/12/2013 (Besançon)	Les propriétaires ont accepté de vendre à l'EPF au prix fixé par le juge de l'expropriation
254	PMA	Montbéliard	Locaux commerciaux "centre des Hexagones"	Arrêté municipal du 07/02/2014 sur le lot n° 52 de la copropriété assise sur la parcelle BP 317 13/02/2017 (délégation sur l'ensemble du projet)	
261	CCFD	Frasne	Acquisition ancien restaurant centre-ville	02/04/2014	
292	PMA	Colombier-Fontaine	Projet de salle de convivialité et habitat	23/02/2015	
295	CC2VV	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Maintien et développement d'activités dans une zone industrielle	13/04/2015	
300	CUGBM	Besançon	Centre Commercial Saint Pierre	30/03/2015	
310	PMA	Dampierre-les-Bois	Combe Saint Laurent Phase 2	Arrêté du maire en date du 28 janvier 2020 sur la parcelle AE 196	Préemption réalisée
321	CCDB	Breconchaux	Projet habitat Pré Grillot	Délibération du 9 juillet 2021	Préemption réalisée
333	CCDB	Baume-les-Dames	Projet réhabilitation et entrée de ville	01/12/2016	
341	CCHJA	Belfontaine	Redynamisation centre bourg	Arrêté du maire en date du 27/04/2018 sur les parcelles AI 31, 32 et 35	
350	PMA	Montbéliard	Acquisition ancien LIDL, Petite Hollande/Coteau Jouvent	Arrêté du maire en date du 1er août 2022	Préemption réalisée

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
368	CCPSB	Salins-les-Bains	Ilôt Princey/Saint Louis	Arrêté du maire du 17/07/2017 sur la parcelle AN 37 Arrêté du maire du 31/08/2017 sur la parcelle AN 32	
369	CCPSB	Salins-les-Bains	Maison de l'octroi	Arrêté du maire du 15/09/2017 sur la parcelle AN 128	Préemption non réalisée (décès de la propriétaire)
377	ECLA	Montmorot	Requalification de l'entrée ouest de l'agglomération et de Montmorot, aménagement d'un parc d'activités tertiaires	Arrêté du maire en date du 11 juillet 2022 sur les parcelles AS 151 et 152	Préemption révision de prix non réalisée (renonciation du propriétaire suite à recours gracieux)
397	PMA	Montenois	Acquisition ancienne ferme	26/07/2017	Préemption réalisée
401	PMA	Valentigney	Redynamisation du centre-ville – Phase 2	Arrêté du maire du 29 juillet 2019 sur les parcelles BK 182, 183 et 184	Acquisition amiable
424	CUCM	Communauté Urbaine Creusot-Montceau	Requalification ilots urbains dégradés quartier Saint Claude ilot n° 1	Arrêté du maire du 27 février 2019 sur la parcelle AO 13	Préemption réalisée
454	CCM	Arçon	Acquisition hôtel restaurant	28/03/2018	Préemption réalisée
468	CCVM	Morteau	Requalification site chevet de l'Eglise	Arrêté du maire du 26 mars 2020 sur les parcelles AB 96 et AB 246	Préemption réalisée
471	Mairie d'Auxonne	Auxonne	Ilôt Place d'Armes	Arrêté du maire du 2 juillet 2019 sur la parcelle BL 214	Préemption abandonnée (négociation amiable)
475	CUCM	Communauté urbaine Creusot-Montceau	Projet réhabilitation ilot n° 10	Décision du Président du 8 juin 2018 sur la parcelle BR 23	Préemption réalisée
482	CCHJSC	Chassal-Molinges	Requalification bâtiment industriel ELCE/CABAUD	10/05/2019	Préemption réalisée
485	PMA	Montbéliard	Propriété rue Flamand	Arrêté du maire en date du 5 septembre 2018 sur la parcelle AI 329 Arrêté du maire en date du 5 septembre 2019 sur la parcelle AI 122	Préemption réalisée
518	CCPF	Villiers-Saint-Benoit	Réaménagement périmètre église	Arrêté du maire en date du 4 juin 2019 sur la parcelle C 168	Préemption réalisée
530	HJAC	Hauts de Bienne	Ténement EDF (Enedis)	Arrêté du maire en date du 19/07/2022	Préemption réalisée
551	CUGBM	Dannemarie-sur-Crête	Projet liaison rue des Esserteux	Arrêté du maire en date du 14 novembre 2018 sur la parcelle AB 57	Préemption réalisée
564	CCHJSC	Saint-Claude	Réutilisation ancien bâtiment MBF Technologies	Arrêté du maire du 28 février 2019 sur la parcelle AC 247	Préemption non réalisée (demande de fixation du prix jugée irrecevable par le juge)
587	CCDB	Baume-les-Dames	Acquisition SCI Saint-Vincent	deux délibérations du 16 juillet 2019	Préemption réalisée
592	CAA	CA de l'Auxerrois	Redynamisation cœur de ville – site Orbandelle	Arrêté du Président en date du 10 mai 2022	Préemption réalisée
628	TEC	Clairvaux-les-Lacs	Démolition bâtiment pour création parking	Arrêté du maire en date du 25/02/2021	Préemption réalisée
632	TEC	Pont-de-Poitte	Aménagement et sécurisation centre du village	Arrêté du Président en date du 15 juin 2022	Préemption réalisée
664	PMA	Seloncourt	OAP rue neuve	Arrêté du maire en date du 21 octobre 2019 sur la parcelle AN 230	Préemption réalisée
678	CCPF	Champignelles	Ancienne Ecole Vétérinaire	28/07/2020	Droit de priorité réalisé
679	CCAVM	Vézelay	Tour des remparts SUD	Arrêté du maire en date du 07/08/2020	Renonciation à la vente suite à préemption avec révision de prix
682	CCLMHD	Les Villedieu	Ancienne ferme – remise agricole	14/09/2020	Préemption réalisée
734	CFD	Frasne	Acquisition centre de vacances RATP	Arrêté du maire en date du 11/07/2022	Préemption réalisée (recours gracieux en cours)
722	CCPM	Saint-Hippolyte	Acquisition foncière zone AU - Pré au Port	Délibération du 25 juin 2021	Préemption réalisée
765	CUGBM	Montfaucon	Acquisition d'un appartement attenant au bar communal	Arrêté du maire en date du 07/01/2021	Préemption réalisée
787	CCPHD	Valdahon	Acquisition d'un ancien local commercial en vue d'une requalification en salle polyvalente	Arrêté du maire en date du 01/03/2021	Préemption réalisée
805	PMA	Seloncourt	OAP secteur A	Arrêté du maire en date du 3 mai 2021	Préemption réalisée

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
806	CCDB	CCDB	<i>Ancien Lidl Baume-les-Dames</i>	Arrêté du maire de Baume-les-Dames en date du 8 avril 2021	Préemption réalisée
821	CUGBM	Dannemarie-sur-Crête	<i>Acquisition du site Brico Stock</i>	Arrêté du maire du 6 juillet 2021	Préemption réalisée
825	CCLMHD	Jougne	<i>Acquisition bâtiments anciennes douanes</i>	Arrêté du maire du 20 juillet 2021	Abandon de la préemption
838	CCLMHD	Longevilles Mont d'or	<i>Ancien centre de vacances</i>	Délibération du conseil municipal en date du 21 février 2022	Préemption réalisée
902	CA de l'Auxerrois	Auxerre	<i>Ilôt Gambetta</i>	Arrêté du maire 21 février 2022 Arrêté du maire du 30 novembre 2022	Préemption en cours
904	PMA	Montbéliard	<i>Acquisition dans le cadre de la lutte contre la vacance en centre-ville</i>	Arrêté du maire en date du 12 janvier 2022	Préemption réalisée
908	CA de l'Auxerrois	Auxerre	<i>Ilôt Batardeau</i>	Arrêté du maire à chaque préemption	Quatre préemptions réalisées
913	PMA	Montbéliard	<i>Développement de la chaufferie urbaine</i>	Arrêté du maire en date du 27 février 2022	Préemption réalisée
927	CCDB	Baume-les-Dames	<i>Requalification de l'hôpital</i>	Arrêté du maire en date du 5 mai 2022	Préemption réalisée
930	CCPM	CC Pays de Maiche	<i>Acquisition des locaux de l'ex-trésorerie de Maiche pour création d'une annexe administrative</i>	Délibération du conseil communautaire en date du 12/07/2022	Droit de priorité réalisé
938	CFD	Frasne	<i>Création d'un pôle multimodal</i>	Délibération du conseil municipal en date du 5 juillet 2022	Droit de priorité en cours
946	CCLMHD	Les Fourgs	<i>Acquisition de la "maison rose" au cœur du village</i>	Délibération du conseil municipal en date du 30 août 2022	Droit de préemption réalisée
948	PMA	Dasle	<i>Implantation défense incendie + lieu de stockage</i>	Délibération du conseil municipal en date du 12 septembre 2022	Renonciation à la vente suite à préemption avec révision de prix
953	CCRC	Ronchamp	<i>Projet d'habitat inclusif rue d'Amont</i>	Délibération de la CC Rahin et Chérumont en date du 28 septembre 2022	Droit de préemption réalisé
1029	CUGBM	Saint-Vit	<i>Création pépinière associative et entreprises</i>	Délibération du conseil municipal, en date du 26 janvier 2023	Droit de préemption en cours

✓ Décision de préemption et de priorité

Opération 902 – Auxerre – Ilôt Gambetta

Une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie d'Auxerre pour les parcelles cadastrée BK 260 et 304 pour un prix de 90 000 euros.

L'arrêté du Maire, ayant délégué son droit de préemption à l'EPF sur ces parcelles, le directeur de l'EPF a exercé son droit de préemption le 22 décembre 2022 au prix, à savoir 90 000 euros.

Opération 1029 – Saint-Vit – Création pépinière associative et entreprises

Une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie de Saint-Vit pour les parcelles cadastrée AH 16 et 26 pour un prix de 400 000 euros avec en sus le remboursement de la TVA soit 100 000 euros.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Vit, ayant délégué son droit de préemption à l'EPF sur ces parcelles, le directeur de l'EPF a exercé son droit de préemption le 30 janvier 2023 au prix, à savoir 400 000 euros avec en sus le remboursement de la TVA soit 100 000 euros.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance du rapport du directeur sur l'exercice du droit de préemption et du droit de priorité dont bénéficie l'EPF.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

**N° de l'opération : 1029 - Création pépinière associative et entreprises
OP1029ACQ001_SEFOC**

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Demandeur : Mairie de Saint Vit

Réception du dossier : 31/01/23 Nicolas/Lionel

Désignation des biens à acquérir

Saint-Vit

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AH	0016	Rue JEAN MOULIN	223
AH	0026	3 Rue JEAN MOULIN	4 849
		TOTAL :	5 072

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :

Zonage :

Emplacement réservé :

Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 700 000 €

Estimation globale : 500 000 €

Estimation tranche : 500 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

La commune de SAINT VIT sollicite l'EPF en vue d'acquérir le site SEFOC cadastré AH 16 et AH 26 situé rue du moulin à SAINT VIT. Cette acquisition s'effectue par préemption dans le but d'y installer une pépinière d'entreprises et d'associations.

L'acquisition s'effectue au prix de 400 000 euros avec en sus le remboursement de la TVA de 100 000 euros

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 902 - Ilot Gambetta
OP902ACQ02_CONSORTS_LEBLANC

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois

Demandeur : Mairie de Auxerre

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Auxerre

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
BK	0260	18 Rue JULES FERRY	81	
BK	0304	12 Rue JULES FERRY	28	
		TOTAL :	109	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU

Zonage : UB

Emplacement réservé : NON

Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 90 000 €

Estimation globale : 2 000 000 €

Estimation tranche : 90 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Acquisition par préemption

Plan cadastral :



Photographies :



DELIBERATION N°14 – PROLONGATION DE PORTAGE

Le règlement de l'EPF fixe à 4 ans la durée de portage des opérations confiées par les collectivités. Cette durée de portage peut être prolongée de 2 ans, renouvelable trois fois. Le portage de l'opération commence à la date de première acquisition. Plusieurs conventions peuvent faire l'objet d'une décision de prolongation soit à 4 ans, 6 ans, 8 ans, 10 ans voire à 14 ans pour les portages les plus longs.

N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
20	Opération gare	Audincourt	27/10/2016	22/12/2016	72 mois (6 ans)	22/12/2022	96 mois (8 ans)	En cours de rétrocession
281	Maintien activités ZAE "Au Malade"	Ormans	14/01/2015	18/03/2015	96 mois (8 ans)	18/03/2023	120 mois (10 ans)	Projet non finalisé
395	Secteur "Les Vignottes"	Sancey	06/12/2018	29/04/2019	48 mois (4 ans)	29/04/2023	72 mois (6 ans)	Projet retardé par la COVID
424	Requalification îlots urbains dégradés quartier Saint Charles – îlot n° 1	CUCM	24/05/2019	19/06/2019	48 mois (4 ans)	19/06/2023	72 mois (6 ans)	Projet de réhabilitation encore non finalisé
439	Acquisition ancien hôtel	Thury	11/05/2018	30/10/2018	48 mois (4 ans)	30/10/2022	72 mois (6 ans)	La phase d'études est maintenant terminée. Les autorisations de réhabilitation de l'ensemble immobilier concerné nous ont été accordées. Les travaux devraient débuter à compter du 2ème trimestre 2023
475	Projet réhabilitation îlot n° 10	CUCM	07/09/2018	20/02/2019	48 mois (4 ans)	20/02/2023	72 mois (6 ans)	Projet de réhabilitation non encore finalisé
476	Projet habitat centre du village	La Chaux du Dombief	25/01/2019	26/08/2019	48 mois (4 ans)	26/08/2023	72 mois (6 ans)	La commune a besoin de temps pour réaliser le projet de viabilisation de cette zone
211	Parcelle AH n° 292 - rénovation de l'abbaye et ses environs	Baume-les-dames	17/07/2012	14/02/2013	120 mois (10 ans)	14/02/2023	168 mois (14 ans)	Opération en cours
482	Requalification bâtiment industriel ELCE/CABAUD	Chassal-Molinges	17/05/2019	21/08/2019	48 mois (4 ans)	21/08/2023	72 mois (6 ans)	Projet en cours de définition et d'élaboration avec un architecte programmiste
108	Concession d'aménagement SEDD	Baume-les-Dames	17/03/2014	01/07/2015	96 mois (8 ans)	01/07/2023	120 mois (10 ans)	Projet en cours
242	Ilo Pompier	Besançon	01/08/2013	28/08/2013	120 mois (10 ans)	28/08/2023	168 mois (14 ans)	Acquisitions foncières non achevées sur la totalité du périmètre
468	Requalification site Chevet de l'église	Morteau	30/11/2018	09/05/2019	48 mois (4 ans)	09/05/2023	72 mois (6 ans)	Projet en cours
313	Aménagement centre village	Taillecourt	10/10/2016	28/02/2017	72 mois (6 ans)	28/02/2023	96 mois (8 ans)	Rétrocession en cours
469	Valorisation et développement zone industrielle horlogère et technologique	Morteau	30/11/2018	22/05/2019	48 mois (4 ans)	22/05/2023	72 mois (6 ans)	Projet en cours
333	Projet réhabilitation et entrée de ville	Baume-les-Dames	16/12/2016	24/03/2017	72 mois (6 ans)	24/03/2023	96 mois (8 ans)	Rétrocession en cours
347	Requalification de l'îlot des Salines	Lons-le-Saunier	08/12/2016	27/03/2017	72 mois (6 ans)	27/03/2023	96 mois (8 ans)	Suite au COVID, les études de faisabilité ont tardé. Le dossier a également pris du retard mais la mise en vente (rétrocession partielle) aura lieu au 1er semestre 2023
473	Acquisition rue des Religieuses	Lavau	07/01/2019	21/05/2019	48 mois (4 mois)	21/05/2023	72 mois (6 ans)	Etude de faisabilité en cours avec un cabinet d'architectes
551	Projet liaison rue des Esserteux	Dannemarie-sur-Crête	07/01/2019	30/01/2019	48 mois (4 mois)	30/01/2023	72 mois (6 ans)	Projet non finalisé
554	Ancien office notarial	Valdahon	25/01/2019	29/07/2019	48 mois (4ans)	29/07/2023	72 mois (6 ans)	La commune est encore en réflexion sur la destination du bâtiment
519	Site SIMEC	CC Pays de Lure	14/01/2019	01/07/2019	48 mois (4 ans)	01/07/2023	72 mois (6 ans)	Opération toujours encours

N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
464	Foncier Boissière rue du stade	Frasne	20/07/2018	09/05/2019	48 mois (4 ans)	09/05/2023	72 mois (6 ans)	Le projet est en cours de maturation avec les tiers parties prenantes
210	Elaboration d'un aménagement d'ensemble lieudit "Préjean" parcelle B 278	Vaux-et-Chantegrue	15/05/2012	11/03/2013	120 mois (10 ans)	11/03/2023	168 mois (14 ans)	Opération en cours
59	Acquisitions parcelles AB 71, 185, 67, 66 "Partie de la Place"	Mouthe	14/06/2012	26/01/2015	96 mois (8 ans)	26/01/2023	120 mois (10 ans)	Projet non finalisé
290	Acquisition maison ROUGET	Frasne	16/03/2015	16/06/2015	96 mois (8 ans)	16/06/2023	120 mois (10 ans)	La commune envisage une rétrocession prochainement. L'avenant permet de ne pas être gêné par un délai trop court
126	Liaison Nord	PMA	29/11/2012	09/04/2013	120 mois (10 ans)	09/04/2023	168 mois (14 ans)	Opération en cours
202	Acquisition ZAD (échangeur A36 Gros Pierrons)	PMA	26/11/2012	21/02/2013	120 mois (10 ans)	21/02/2023	168 mois (14 ans)	Dans l'attente de l'aboutissement de la mise en œuvre d'un projet

Il est proposé, pour les opérations qui arrivent à terme des 14 ans, un portage plus long à titre dérogatoire afin de pouvoir finaliser les actes notariés de rétrocession qui peuvent être complexes à rédiger.

Le Conseil d'administration est invité à statuer sur la demande de prolongation dérogatoire dans le second tableau ci-après :

N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Date de fin de portage	Date de prolongation de portage dérogatoire
86	VALENTIGNEY MANDEURE - réaménagement friches industrielles	PMA	08/06/2009	10/06/2009	10/06/2023	21/12/2024

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'approuver les prolongations de portage figurant dans le tableau ci-avant et d'approuver, à titre dérogatoire, l'allongement de la durée de la convention indiquée dans le second tableau ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

EXTINCTION DE CREANCE – CREANCE ETEINTE

Selon éléments reçus et/ou décision du juge, une ou plusieurs créances sont susceptibles d'être éteintes. Elles seront, le cas échéant, présentées en séance.

Le Conseil d'Administration sera donc invité, le cas échéant, à accepter les extinctions de créance éventuellement présentées.

Ce point indiqué dans les documents remis aux élus n'a pas été évoqué en séance du fait de l'absence de créances éteintes à indiquer à ce présent conseil d'administration et n'a donc pas donné lieu à délibération.

DELIBERATION N°15 – POINT SUR LE PERSONNEL

Le Conseil d'administration a autorisé la création de deux postes supplémentaires de gestionnaire administratif et technique aujourd'hui dénommé "chargé d'opération foncière" suite à la réorganisation mise en place et présentée lors de la séance du 22 septembre dernier.

Sur ces deux postes, un premier recrutement a été réalisé à compter du 20/02/2023 ; il s'agit de Monsieur Thomas SONET qui réside à DIJON.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance du point d'information sur le personnel de l'EPF et sur le recrutement de Monsieur Thomas SONET en tant que chargé d'opération foncière à compter du 20 février 2023.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°16 – CONVENTION ATTRIBUTAIRE DE SUBVENTION SITE PLACE D'ARMES – FONDS FRICHES

Lors de sa séance du 22 Juin 2018, le Conseil d'Administration a autorisé la création de l'opération 471 à Auxonne (21) "Ilot Place d'Armes". Cette opération s'inscrit dans un programme de travaux important (démolitions, curage d'ilot) ayant justifié le recours au fonds friche.

Le dossier ayant été retenu au terme de l'appel à projet, une subvention d'un montant de 300 000 € a été allouée à l'EPF pour couvrir le déficit d'opération. Il est donc proposé la signature de la convention correspondante.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance du projet de la commune, et prend acte de la signature, par le directeur, de la convention attributive de subvention relative au projet de reconversion de l'ilot Place d'Armes situé sur la commune de Auxonne (21).

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

A la question posée par Mr PETIT sur le fonctionnement du Fonds Friches (et futur fonds vert), Monsieur MOUGEOT confirme qu'un déficit d'opération est nécessaire pour pouvoir disposer d'une telle subvention.

Monsieur Alpy se réjouit de pouvoir apporter cette contribution aux communes.

Il indique qu'une action auprès du Gouvernement pour l'adhésion à un EPFL, à titre individuel, des communes PVD et ACV notamment a été menée au titre de l'association nationale des EPFL afin de leur permettre de disposer de l'ingénierie des EPFL notamment l'assistance aux demandes de telles subventions.

DELIBERATION N°17 – LISTE DES MARCHES EPF

Le Conseil d'administration est invité à prendre connaissance des marchés (dont avenants) de plus de 25 000 € HT conclus par l'EPF Doubs BFC depuis le 1^{er} janvier 2022.

Marchés d'assurance :

N° d'identification unique du marché public : 2022ASSUR3001

Date de notification du marché public : 2 décembre 2021

Date de publication des données essentielles du marché public initial : 13 juillet 2021

Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC

Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027

Nature du marché public : marché

Objet du marché public : **Marché de service relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de de l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC**

Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 66510000

Procédure de passation utilisée : appel d'offres ouvert

Nom du lieu principal d'exécution : SIEGE EPF DOUBS BFC

Identifiant du lieu principal d'exécution : BESANCON (25)

Durée du marché public initial en nombre de mois/jours/an : 4 ans (01/01/2022 au 31/12/2025)

Montant HT forfaitaire : **220 000 € HT**

Forme du prix du marché : ferme

Nom du ou des titulaires du marché : **GROUPAMA GRAND EST**

Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 379906753

N° d'identification unique du marché public : 2022ASSUR3002

Date de notification du marché public : 2 décembre 2021

Date de publication des données essentielles du marché public initial : 13 juillet 2021

Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC

Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027

Nature du marché public : marché

Objet du marché public : **Responsabilité et risques annexes**

Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 66516000

Procédure de passation utilisée : appel d'offres ouvert

Nom du lieu principal d'exécution : SIEGE EPF DOUBS BFC

Identifiant du lieu principal d'exécution : BESANCON (25)

Durée du marché public initial en nombre de mois/jours/an : 4 ans (01/01/2022 au 31/12/2025)

Montant HT forfaitaire : **6 000 € HT**

Forme du prix du marché : ferme

Nom du ou des titulaires du marché : **SMACL**

Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 833817224

N° d'identification unique du marché public : 2022ASSUR4003

Date de notification du marché public : 2 décembre 2021

Date de publication des données essentielles du marché public initial : 13 juillet 2021

Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC

Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027

Nature du marché public : marché

Objet du marché public : **Responsabilité civile des mandataires sociaux et des dirigeants**
Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 66516000
Procédure de passation utilisée : appel d'offres ouvert
Nom du lieu principal d'exécution : SIEGE EPF DOUBS BFC
Identifiant du lieu principal d'exécution : BESANCON (25)
Durée du marché public initial en nombre de mois/jours/an : 4 ans (01/01/2022 au 31/12/2025)
Montant HT forfaitaire : **4 000 € HT**
Forme du prix du marché : ferme
Nom du ou des titulaires du marché : **SARRE ET MOSELLE**
Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 301573143

Autres marchés :

N° d'identification unique du marché public : 2022SERV02
Date de notification du marché public : 22 juin 2022
Date de publication des données essentielles du marché public initial : 10/06/22
Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC
Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027
Nature du marché public : marché
Objet du marché public : **Prestations de sécurité, surveillance et de gardiennage FAURECIA MANDEURE (du 27-06-22 au 05-09-22)**
Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 79713000-5
Procédure de passation utilisée : procédure adaptée
Nom du lieu principal d'exécution : Rue du 17 Novembre site de FAURECIA
Identifiant du lieu principal d'exécution : MANDEURE (25)
Durée du marché public initial en nombre de mois/jours : 70 jours
Montant HT forfaitaire : **39 884 € HT**
Forme du prix du marché : ferme
Nom du ou des titulaires du marché : **VP SITEX**
Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 381289628

N° d'identification unique du marché public : 2022SERV01
Date de notification du marché public : 21 juin 2022
Date de publication des données essentielles du marché public initial :
Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC
Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027
Nature du marché public : marché
Objet du marché public : **Fournitures et pose blocs anti-intrusion sur le site de FAURECIA Mandeure**
Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 34928300
Procédure de passation utilisée : procédure adaptée
Nom du lieu principal d'exécution : Rue du 17 Novembre site de FAURECIA
Identifiant du lieu principal d'exécution : MANDEURE (25)
Durée du marché public initial en nombre de mois/jours : 1 mois
Montant HT forfaitaire : **35 470 € HT**
Forme du prix du marché : unitaire
Nom du ou des titulaires du marché : **VP SITEX**
Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 381289628

N° d'identification unique du marché public : 2022SERV03
Date de notification du marché public : 02 Mai 2022
Date de publication des données essentielles du marché public initial : **marché attribué sans publicité ni mise en concurrence (achats innovants d'une valeur estimée en dessous de 100K€HT art L2172-3 du CCP)**
Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC
Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027
Nature du marché public : marché
Objet du marché public : **Assistance à Maitrise d'Ouvrage démolition – reconstruction innovante ITW RIVEX, Brico Stoc**
Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 71520000-9
Procédure de passation utilisée : sans publicité et mise en concurrence (achats innovants d'une valeur estimée <100 000 € ht)
Nom du lieu principal d'exécution : ITW RIVEX et BRICO STOC
Identifiant du lieu principal d'exécution : ORNANS Rue de Lonege ET DANNEMARIE SUR CRETE
Durée du marché public initial en nombre de mois/jours : 24 mois
Montant HT forfaitaire : **59 000 € HT**
Forme du prix du marché : ferme
Nom du ou des titulaires du marché : **NEO ECO**
Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 811041367

N° d'identification unique du marché public : 2022SERV07
Date de notification du marché public : 27 Octobre 2022
Date de publication des données essentielles du marché public initial : 30 Septembre 2022
Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC
Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027

Nature du marché public : marché
Objet du marché public : **Prestations de sécurité de surveillance et de gardiennage des locaux 01/11/22 au 28/02/23 du site KONE CRANES**
Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 79713000-5
Procédure de passation utilisée : procédure adaptée
Nom du lieu principal d'exécution : ZI DE LA SAULE 71 230 SAINT VALLIER
Identifiant du lieu principal d'exécution : SAINT VALLIER (71)
Durée du marché public initial en nombre de mois/jours : 4 mois
Montant HT forfaitaire : **37 381.86 € HT**
Forme du prix du marché : unitaire
Nom du ou des titulaires du marché : **AGENCE SECURITE BOURGOGNE**
Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 804560589

N° d'identification unique du marché public : 2022SERV08
Date de notification du marché public : 04 Mars 2022
Date de publication des données essentielles du marché public initial : 25 Janvier 2022
Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC
Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027
Nature du marché public : marché
Objet du marché public : **Prestations de surveillance de certains biens immobiliers appartenant à l'EPF DOUBS BFC**
Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 70330000-3
Procédure de passation utilisée : procédure adaptée
Nom du lieu principal d'exécution : DOUBS BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Identifiant du lieu principal d'exécution : Les départements des biens de l'EPF
Durée du marché public initial en nombre de mois/jours : 36 mois
Montant HT forfaitaire : **63 968 € HT**
Forme du prix du marché : unitaire
Nom du ou des titulaires du marché : **LA POSTE**
Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 356000000

N° d'identification unique du marché public : 2022FOUR01
Date de notification du marché public : 3 Octobre 2022
Date de publication des données essentielles du marché public initial : 28 Octobre 2022
Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC
Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027
Nature du marché public : marché
Objet du marché public : **Location longue durée de deux véhicules**
Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 34110000-1
Procédure de passation utilisée : procédure adaptée
Nom du lieu principal d'exécution : SIEGE EPF DOUBS BFC
Identifiant du lieu principal d'exécution : BESANCON (25)
Durée du marché public initial en nombre de mois/jours : 36 mois
Montant HT forfaitaire : **27 094.68 € HT**
Forme du prix du marché : unitaire
Nom du ou des titulaires du marché : **ESPACE 3000**
Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 387739931

N° d'identification unique du marché public : 202208100951
Date de notification du marché public : 14 octobre 2022
Date de publication des données essentielles du marché public initial : 29 Août 2022
Nom de l'acheteur ou du mandataire en cas de groupement : EPF Doubs BFC
Numéro SIRET de l'acheteur : 493 901 102 00027
Nature du marché public : marché
Objet du marché public : **Travaux de couverture La Chenalotte**
Principal code du Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) : 45261210-9
Procédure de passation utilisée : procédure adaptée
Nom du lieu principal d'exécution : 3 rue de l'Eglise 25500 LA CHENALOTTE
Identifiant du lieu principal d'exécution : LA CHENALOTTE
Durée du marché public initial en nombre de mois/jours : 1 mois
Montant HT forfaitaire : **108 184.15 € HT**
Forme du prix du marché : ferme
Nom du ou des titulaires du marché : **DAVID DEBARD**
Numéros d'inscription au répertoire des entreprises : Siren 790138341

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance de la liste des marchés de plus de 25 000 € HT conclus par l'EPF depuis le 01/01/2022.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

M. MOUGEOT signale que s'agissant des travaux de couverture de la Chenalotte, une annulation du marché est possible du fait de problème de structure de la maison.

Il indique également des difficultés concernant la consultation pour l'évaluation des prestations de surveillance des biens immobiliers en portage. En effet, la prévision sur le long terme de ces prestations est difficile à appréhender car les collectivités ne connaissent pas, la plupart du temps, la durée de portage des biens.

A signaler pour plus de lisibilité, une autre mise en forme dans la délibération par rapport aux documents remis aux élus en distinguant les marchés d'assurance des autres marchés.

QUESTIONS DIVERSES

Aucunes questions diverses proposées.

Monsieur Alpy indique que lors de la venue, à Métabief, du Ministre de la transition écologique Christophe BECHU, il lui a fait part des différents problèmes que les collectivités vont rencontrer avec le Zéro Artificialisation Nette. Il lui a indiqué également la nécessité de modifier la législation pour permettre aux communes de pouvoir adhérer aux EPF à titre individuel.

Monsieur Alpy fait mention du besoin de relations de travail avec les différentes SEM de la région notamment pour travailler ensemble sur les difficultés des friches et sur la réutilisation des espaces dégradés. Une rencontre avec SEDIA et Batifranc doit être organisée prochainement concernant des projets de foncières.

M. MOUGEOT propose que le prochain Conseil d'administration ait lieu le 06 avril 2023 à 16h00 à l'EPF Doubs BFC.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

Le Président,



Philippe ALPY

Le secrétaire de séance



Jean-Paul MICHAUD